



CEROM

Avril 2013



Bilan macroéconomique de La Réunion 2000-2010

Une crise conjoncturelle ou **les limites d'un modèle** de croissance ?



Avant-propos



La Réunion dispose, comme les autres départements d'outre-mer, d'un système d'information économique et financière plus riche que n'importe quelle région de France métropolitaine, avec en particulier des comptes économiques détaillés, un indice des prix, une balance commerciale, une analyse du système productif local, une mesure du chômage et de l'emploi informel, un suivi conjoncturel.

Partant du constat de leur insuffisante valorisation, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'Institut d'émission des départements d'Outre-mer (IEDOM) et l'Agence française de développement (AFD) sont associés dans le projet Cerom (Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer). Ce projet, né de la volonté commune de développer le système d'information économique et de créer de nouveaux outils d'aide à la décision pour les institutionnels, est entré en vigueur en 2004. Plusieurs travaux et publications ont déjà été réalisés.

Parmi ces travaux, de nombreuses monographies à caractère macro-économique ont déjà concerné plusieurs géographies allant des Antilles à l'océan Indien et au Pacifique. La présente étude vise à décrire l'évolution économique de La Réunion au cours de la décennie 2000.

L'étude revient sur le formidable rattrapage économique enregistré jusqu'en 2007, avec une économie portée par un boom de l'investissement sans précédent. Le coup d'arrêt marqué en 2008 est à la hauteur de la croissance qui l'a précédé. Le développement économique n'a pas permis de réduire les difficultés sociales. La crise que traverse La Réunion oblige à repenser le modèle économique. Cette crise résulte-t-elle de la conjoncture ou bien est-elle le révélateur des limites du modèle qui a porté l'économie de l'île sur la première partie de la décennie ?

**Le Directeur
de l'AFD Réunion**
Marc Dubernet

**Le Directeur
de l'IEDOM Réunion**
Arnaud Bellamy-Brown

**La Directrice régionale de
l'Insee La Réunion-Mayotte**
Valérie Roux

Sommaire

- 2 # Avant-propos
- 4 # Synthèse : Une crise conjoncturelle ou les limites d'un modèle de croissance ?
- 7 # Avertissement
- 8 # Introduction - La Réunion, un contexte particulier
- 8 # Des particularismes structurels et institutionnels
- 8 # Un contexte démographique dynamique
- La récession de 2009 stoppe 15 ans de progrès économique**
- 10 # 1994 - 2008 : une croissance soutenue
- 10 # Une reprise incertaine après une forte récession
- 10 # Sur les dix dernières années, La Réunion championne nationale de la croissance
- 11 # Des retards socio-économiques demeurent
- 12 # Une création de richesse élevée comparativement à la zone océan Indien
- 12 # Les services marchands se renforcent
- 14 # Un boom de la construction et du marché immobilier
- 16 # La part du secteur public dans le PIB recule
- 18 # *Encadré - La rentabilité des entreprises s'est améliorée*
- Moteurs et freins de la croissance réunionnaise sur la décennie 2000**
- 20 # **Une croissance soutenue par la demande interne**
- 20 # La consommation finale, première contributrice à la croissance
- 23 # *Encadré - Le crédit à la consommation finance l'équipement des ménages*
- 25 # L'investissement, accélérateur de croissance
- 25 # L'investissement privé au cœur de cet essor
- 29 # *Encadré - La défiscalisation : un outil de financement de l'investissement*
- 30 # **La forte contraction de l'investissement a mis fin à la croissance**
- 30 # 2009, année de rupture pour l'investissement
- 32 # Des perspectives de reprise ?
- 33 # **Une contribution négative du solde commercial**
- 33 # Des importations modérées pour une petite économie insulaire
- 34 # Diversification des partenaires commerciaux
- 34 # Les exportations contribuent peu à la croissance
- La croissance bénéficie aux ménages mais les déséquilibres demeurent**
- 36 # **La croissance génère beaucoup d'emplois sans faire reculer durablement le chômage**
- 36 # La Réunion, 1^{re} région française pour la création d'emplois
- 36 # Des gains de productivité ont accompagné la croissance
- 38 # Dans un contexte de forte pression démographique, le chômage reste élevé
- 39 # **La pauvreté demeure importante**
- 39 # Le rattrapage avec le niveau de vie national a été contrarié par la crise
- 40 # La hausse des revenus a permis une élévation des conditions de vie
- 40 # La structure des dépenses des ménages se rapproche de la France métropolitaine
- 43 # Les ménages les plus modestes n'ont pas profité de l'augmentation des revenus
- 44 # La pauvreté monétaire touche toujours près de la moitié de la population
- 44 # La forte pauvreté est à l'origine des inégalités
- 45 # Les prestations sociales permettent de limiter les impacts de la pauvreté
- 47 # Conclusion

Une crise conjoncturelle ou les limites d'un modèle de croissance ?

Au cours des deux dernières décennies et jusqu'à la crise débutée courant 2008, l'économie réunionnaise s'est caractérisée par des performances exceptionnelles pour une région française.

Entre 1993 et 2008, le produit intérieur brut (PIB) du département a progressé de 4,5 % en moyenne par an en euros constants, soit plus du double de la croissance observée sur l'ensemble du territoire français (+ 2,1 %). Évoluant en dents de scie dans les années 1990, la croissance s'est ensuite intensifiée et a gagné en régularité.

Ce développement économique a reposé sur une demande intérieure soutenue et dynamique. La consommation des ménages a porté cette expansion, relayée dès 2004 par l'investissement et le boom de l'immobilier.

Premier moteur de l'économie de l'île, **la consommation finale des ménages** a contribué à hauteur de 5,8 points par an à l'évolution du PIB entre 2000 et 2007. Particulièrement dynamique sur la première partie de la décennie, elle a progressé de 6,8 % par an en moyenne entre 2000 et 2005, soit le taux le plus élevé depuis 20 ans. C'est en premier lieu l'augmentation des revenus des ménages qui a servi de moteur à la consommation, stimulée également par une croissance démographique toujours élevée. Cette hausse des revenus résulte des effets conjugués de l'augmentation du nombre d'emplois et de la revalorisation des différentes sources de revenus (salaires, minima sociaux, etc.).

Mais la consommation a également été stimulée par le recours au crédit : la part de l'endettement hors habitat des ménages dans le revenu total

a atteint en 2006 son niveau le plus élevé de la décennie (16 %), tout en restant inférieure au niveau de la France métropolitaine (19 %).

La croissance de la consommation s'est néanmoins essoufflée dès 2006, soit avant la crise. Le modèle économique réunionnais, basé principalement sur la satisfaction d'une demande forte de consommation des ménages, semble en effet avoir atteint certaines limites. La plupart des taux d'équipement des ménages réunionnais (véhicules, électroménager, matériels électroniques, etc.) rejoignent progressivement les niveaux nationaux, rendant ces marchés moins dynamiques. L'écart résiduel pour certains biens d'équipement, notamment l'automobile, s'explique essentiellement par des différences de niveau de vie, qui rendent toujours difficilement envisageable l'achat d'un véhicule par les ménages réunionnais les plus modestes.

Cette décélération de la consommation a été compensée par **un boom de l'investissement**, dont la contribution à la croissance a triplé sur la période 2004 – 2008 par rapport au début de la décennie. La Réunion s'est en effet engagée dans un processus d'amélioration de grande ampleur de ses équipements publics et privés. Second pilier de l'économie réunionnaise, l'investissement est à l'origine de la moitié de la création de richesse sur cette période. Le taux d'investissement s'est ainsi écarté progressivement du niveau national, alors qu'ils étaient proches au cours des années 1990.

L'investissement sur la période 2002 – 2007 est principalement le fruit d'acteurs privés. Les sociétés financières et non financières ont investi en moyenne 1,1 milliard d'euros chaque année, et jusqu'à 1,5 milliard d'euros en 2007. Les achats de logements des ménages ont

également été importants sur la période (800 millions d'euros annuels). L'investissement privé a été particulièrement favorisé par les différentes mesures fiscales de soutien dont ont bénéficié les économies domiennes, notamment la loi « Girardin » et l'aide de l'Union européenne via les fonds structurels. Cet environnement législatif incitatif a particulièrement stimulé l'activité du secteur du bâtiment, qui concentre la majeure partie du chiffre d'affaires du secteur de la construction. À partir de 2004, la croissance de la commande publique a été particulièrement soutenue (+ 23 % par an en moyenne entre 2004 et 2007). La part des travaux publics dans la construction progresse fortement, jusqu'à 34 % en 2007, en pleine construction de la route des Tamarins. Cette route constitue le symbole du boom de l'investissement dans le département, mais d'autres grands travaux structurants ont été réalisés sur fonds publics au cours de cette période : la restructuration du centre hospitalier, l'achèvement du boulevard Sud et la construction de la nouvelle prison à Saint-Denis, l'extension du port Est, la poursuite du projet de basculement des eaux, etc.

Cette croissance importante de la construction soulève cependant le problème de sa pérennité. Les besoins importants en logements du département (plus de 10 000 unités par an d'ici à 2015) ont été à l'origine de la mise en place de la défiscalisation dans l'immobilier. Les différentes mesures successivement adoptées dans ce cadre ont permis de résoudre certaines carences du marché et de répondre de manière quantitative à la demande. Cependant, ce développement s'est fait en décalage avec les besoins d'une grande partie des ménages réunionnais. Les hausses des prix du foncier et des coûts de construction ont pénalisé la production de logements sociaux, auxquels peuvent pourtant prétendre les trois quarts des ménages réunionnais. L'offre s'est ainsi éloignée de la demande structurelle du marché, les prix des biens vendus progressant

deux fois plus vite que les revenus.

La construction n'est pas le seul secteur à avoir profité de cette période de forte croissance. En effet, l'économie de La Réunion a poursuivi **sa tertiarisation**. Le dynamisme des services marchands a permis à ce secteur de devenir prédominant au sein de l'économie réunionnaise. Cette vitalité profite aussi bien aux services aux particuliers qu'à ceux destinés aux entreprises. Le secteur des administrations publiques a continué d'accompagner la croissance, notamment en poursuivant des investissements lourds. La baisse tendancielle de la part des dépenses publiques dans le PIB s'est néanmoins confirmée, passant de 74 % du PIB au milieu de la décennie 1990 à 62 % en 2007.

La croissance s'est accompagnée d'un recours accru au travail. Entre 2000 et 2007, **l'emploi total** a augmenté de 3 % en moyenne par an, meilleure performance nationale. Le nombre d'actifs occupés a progressé plus rapidement que celui de nouveaux entrants sur le marché du travail (7 500 contre 6 200 en moyenne). Ces conditions favorables ont permis une baisse de 8,5 points du taux de chômage sur la période. Mais tout en atteignant son point le plus bas en 2007 à 24 %, il n'en est pas moins resté structurellement élevé. La croissance a non seulement été génératrice d'emplois, mais aussi de productivité, avec une progression de 1,8 % par an de la productivité apparente contre 1,0 % en France métropolitaine entre 2000 et 2007. Parallèlement, les entreprises ont amélioré leur rentabilité, grâce aux aides fiscales de l'État en faveur des investissements productifs et en logements : le taux de marge a ainsi progressé de 6 points en 7 ans, passant de 40,4 % de la valeur ajoutée marchande en 2000 à 46,6 %.

Ce dynamisme économique a ainsi généré une **élévation de la richesse moyenne par habitant**. En 2010, le PIB par habitant représentait 60 % de celui de la France entière, contre 50 % en 2000. Cependant, les ménages

Une crise conjoncturelle ou les limites d'un modèle de croissance ?

les plus modestes, souvent exclus du marché du travail, sont restés pour beaucoup en marge de cette croissance et leur niveau de vie moyen a stagné. Ainsi, en 2008, près de la moitié des Réunionnais vivent toujours au-dessous du seuil de pauvreté national. D'autres disparités persistent.

La Réunion se classe bien dans la catégorie des pays à développement humain élevé, mais demeure en net retrait par rapport au niveau national. L'indice de **développement humain** du département correspond en 2005 à celui de la France 20 ans auparavant. Malgré la croissance économique, les indicateurs sociaux traduisent toujours certaines lacunes dans les systèmes éducatifs et de soins.

À partir de 2009, La Réunion n'a pas échappé à la **crise internationale**, avec un PIB qui s'est contracté de 2,7% en volume cette année-là. La croissance réunionnaise est restée atone en 2010. Elle a été suivie d'une reprise modérée en 2011 (+ 1,2%). Même si le département n'a pas été touché directement par la récession mondiale, l'économie de l'île étant peu ouverte sur la demande extérieure, il montre des signes plus importants d'interdépendance avec la situation économique nationale. Le resserrement de l'accès au crédit, associé à un net ralentissement de l'offre en biens immobiliers alimenté par les incertitudes liées à l'élaboration de la Lodeom, ont quasiment gelé les ventes de biens immobiliers neufs et les mises en chantier.

Le secteur du BTP a ainsi connu un véritable trou d'air d'activité, avec une baisse de 39% de son chiffre d'affaires entre 2008 et 2010 (source CERBTP). L'achèvement de chantiers de grande envergure, au premier rang desquels figure la route des Tamarins, et l'abandon ou le report de nombreux projets par les collectivités locales ont également contribué à cette chute. Par ailleurs, la dégradation brutale du moral des acteurs économiques nationaux ou internationaux a agi directement sur le courant d'affaires réunionnais,

gelant les investissements et pesant sur le dynamisme des entrepreneurs locaux.

La crise a fortement fragilisé l'économie réunionnaise. La récession de 2009 et l'atonie de la reprise ont annulé une grande partie des gains réalisés sur le marché de l'emploi. Le taux de chômage retrouve ainsi en fin de période, avec près de 30% de la population active, son niveau de 2005. Les amortisseurs sociaux ont cependant joué leur rôle dans cette crise pour en limiter les conséquences. La consommation a ainsi pu se maintenir, mais progresse désormais à un rythme moins soutenu. L'investissement a chuté en 2009 et 2010, avant de se redresser en 2011 sous l'impulsion de nouveaux investissements publics, notamment dans le logement social, soutenu par la réorientation des dispositifs de défiscalisation vers le secteur locatif aidé.

Le retournement de conjoncture a accéléré le déclin du modèle de croissance réunionnais, basé sur une consommation dynamique et un investissement stimulé par des aides fiscales et une commande publique forte. La Réunion doit ainsi faire face aujourd'hui à une rupture de son modèle économique, qui nécessite d'identifier de nouveaux relais de croissance. Pour poursuivre l'objectif de rattrapage économique et social par rapport aux standards métropolitains, l'île ne doit négliger aucun axe de développement. Les secteurs d'activité les plus intensifs en main d'œuvre (construction, tourisme, etc.) pourraient être stimulés pour lutter contre un chômage structurellement élevé. La montée en puissance des réalisations prévues par le protocole de Matignon 2 pourrait apporter des perspectives économiques plus favorables, attendues par les entrepreneurs réunionnais.

Parallèlement, les efforts pour asseoir le développement des prochaines années sur une plus grande ouverture régionale valorisant les savoir-faire et acquis technologiques doivent être maintenus et accompagnés de soutiens volontaristes à l'innovation, même si les bénéfices attendus sur l'emploi ne seront pas immédiats.

Avertissement

Le champ de l'étude couvre la décennie 2000. À la date de rédaction de l'étude, les comptes économiques définitifs disponibles s'arrêtent à l'année 2007. Les comptes rapides de 2008 à 2011 ont également été exploités. Cependant, en raison de la faible robustesse des données provisoires sur 2008 - 2010 concernant les comptes de branches d'activité, le champ d'analyse des valeurs ajoutées s'est limité à la période 2000 - 2007.

Les comptes économiques définitifs sont construits sur les principes de la comptabilité nationale. Les comptes rapides sont issus d'une modélisation de l'économie réunionnaise.

Le modèle utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économétrique, de type keynésien, modèle dit «quasi-comptable». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année à partir d'hypothèses d'évolution de l'offre et de la demande de biens et services. À La Réunion,

ce modèle est construit avec 25 branches et 25 produits.

Le modèle est basé sur le tableau des entrées-sorties (TES) de la comptabilité nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération.

En conséquence, le modèle reproduit de façon mécanique la structure comptable déterminée par le passé. La projection du compte se fait selon la méthode de Léontieff, fondée sur les interactions entre branches et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation. Le modèle intègre peu de relations de comportement des agents et ne peut donc pas être utilisé pour simuler l'impact de changements de ces comportements.

Les sources mobilisées ne sont pas disponibles pour toutes les années. Ainsi par exemple, la dernière enquête disponible sur le budget des familles réunionnaises date de 2006.



La Réunion, un contexte particulier

Des particularismes structurels et institutionnels

Possession française depuis 1663 et département d'outre-mer depuis 1946, La Réunion est devenue en 1983 une région monodépartementale à l'instar de la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Elle est inscrite nommément dans la Constitution depuis 2003. Toutefois, après 2014, contrairement aux DOM de Martinique et de Guyane, les Conseils général et régional conserveront des attributions et des missions complémentaires sur un même territoire.

La Réunion fait face à des handicaps structurels, résultant notamment de son insularité et de son exiguïté. Avec une superficie de 2 500 km², dont seulement 1 000 km² sont aménageables, la densité de la population est trois fois supérieure à celle de la France métropolitaine et comparable à celle du Japon. Ces handicaps et son éloignement avec la Métropole, à 9 200 km de Paris, lui confèrent le statut de région ultrapériphérique (RUP) de l'Union européenne (UE), statut reconnu par le Traité de Lisbonne entré en vigueur en décembre 2009. La France compte cinq RUP : les DOM de Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin. Le DOM de Mayotte (2011), actuellement pays et territoire d'outre-mer associé à l'UE à l'instar des territoires français du Pacifique, accédera au statut de RUP à l'horizon 2014.

La Réunion dispose d'un PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat équivalent à 65,4 % de la moyenne de l'UE (période de référence 2007 - 2009), très inférieur au seuil limite de 75 % de la moyenne de l'UE27 permettant de prétendre aux fonds structurels. Elle bénéficie ainsi de crédits européens substantiels sur la période 2007 - 2013 : 1,9 milliard d'euros dont

1 milliard d'euros de Fonds européen de développement régional (Feder), sur un total de 3,18 milliards d'euros pour les cinq RUP françaises. Contrairement aux Canaries (Espagne) et à Madère (Portugal), l'île devrait continuer à bénéficier des fonds structurels communautaires durant la prochaine programmation 2014 - 2020. La moyenne des DOM s'établit à 65 % de la moyenne communautaire (Guyane : 51,1 %, Guadeloupe : 65,6 % et Martinique : 71,6 %), soit un niveau comparable à la Hongrie (64,7 %). À titre de comparaison, le PIB par habitant de la France s'établit à 107,6 % de la moyenne communautaire, tandis que la région la plus pauvre de l'UE, en Bulgarie, atteint 27 % de cette moyenne.

Un contexte démographique dynamique

La Réunion est le plus peuplé des cinq départements d'outre-mer, avec une population estimée à 837 900 habitants au 1^{er} janvier 2012. L'île regroupe 1,3 % de la population française et 41 % de la population des DOM.

Sur la dernière décennie, la population réunionnaise s'accroît de 1,4 % par an (contre 0,7 % en France métropolitaine et plus de 3 % à Mayotte), et La Réunion n'a pas encore terminé sa transition démographique, contrairement aux DOM des Antilles. Cette forte croissance démographique est moins le résultat de mouvements migratoires que d'un solde naturel important, le nombre de naissances dépassant fortement celui des décès.

La population de La Réunion reste très jeune : 34 % des habitants ont moins de 20 ans en 2010, contre 24 % en France métropolitaine. À l'instar des autres DOM, La Réunion devrait connaître un vieillissement plus rapide de sa population

que celui de France métropolitaine : la part des plus de 60 ans devrait en effet doubler en vingt-cinq ans. En 2030, près d'un quart des Réunionnais seraient âgés de plus de 60 ans, contre seulement 12 % en 2010. En France métropolitaine, le vieillissement s'effectuerait plus lentement, puisque le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans passerait de 23 % en 2010 à 29 % en 2030.

La population réunionnaise devrait avoisiner le million d'habitants à l'horizon 2030, soit un doublement en cinquante ans. Ces facteurs démographiques jouent un rôle d'entraînement de l'économie mais limitent les marges de manœuvre pour résoudre les difficultés sociales auxquelles l'île est confrontée.



La récession de 2009 stoppe 15 ans de progrès économique

Partant d'un niveau de développement économique et social toujours inférieur à celui de la France métropolitaine, La Réunion connaît une décennie de rattrapage économique, brutalement suspendue par la crise de 2009. Les progrès, essentiellement de nature économique, n'ont cependant pas permis de combler le retard en matière d'espérance de vie et de formation.

1994 - 2008 : une croissance soutenue

Jusqu'à la récession de 2009, La Réunion bénéficie d'une quinzaine d'années de croissance économique soutenue, au rythme annuel moyen de 4,7 % en euros constants (corrigé de l'inflation) entre 1994 et 2008. Durant cette période, La Réunion double sa richesse globale, qui atteint en 2010 près de 15 milliards d'euros, soit 0,77 % du PIB national et 43 % du PIB des DOM.

La période 1993 - 2001 correspond à une phase de croissance significative (+ 4,8 % en moyenne par an), caractérisée par des fluctuations annuelles en « dents de scie », oscillant entre + 1,4 % et + 6,4 %.

Durant la période 2002 - 2007, l'essor du PIB réunionnais s'effectue à un rythme légèrement plus soutenu (+ 5,2 % en moyenne par an), et surtout plus régulier que par le passé.

Une reprise incertaine après une forte récession

En 2009, la récession est d'une ampleur équivalente à La Réunion et au niveau national, avec une contraction du PIB en volume de 2,7 %. Aux Antilles, la récession est encore plus marquée, amplifiée par le conflit social qui a affecté cette période.

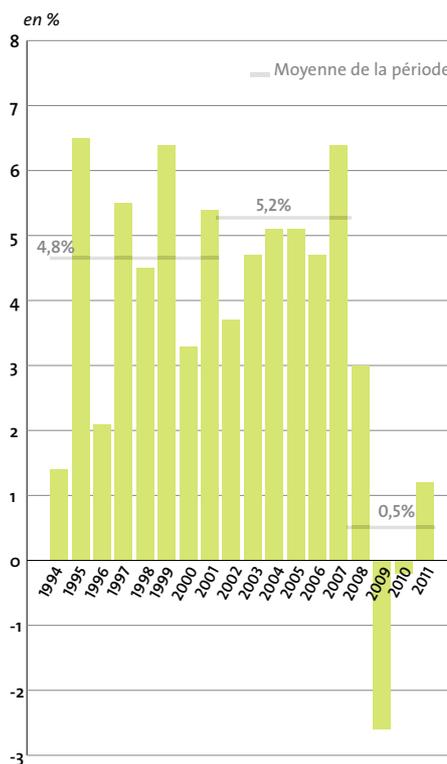
Les effets de cette récession se prolongent en 2010 (- 0,2 % en euros constants), avant une reprise modérée en 2011 (+ 1,2 %). Cette croissance reste encore légèrement inférieure au taux d'accroissement démographique, et demeure plus faible que la croissance économique de

la France entière (+ 1,7 %). Le PIB par habitant en euros constants recule ainsi depuis 2009, interrompant le processus de convergence vers le niveau national qui était à l'œuvre depuis plus d'une décennie.

Sur les dix dernières années, La Réunion championne nationale de la croissance

Sur la décennie 2000, La Réunion a été la région française la plus dynamique en matière de croissance.

Taux de croissance du PIB
de La Réunion en volume



Source : Insee, comptes définitifs et comptes rapides à partir de 2008 (provisoire)

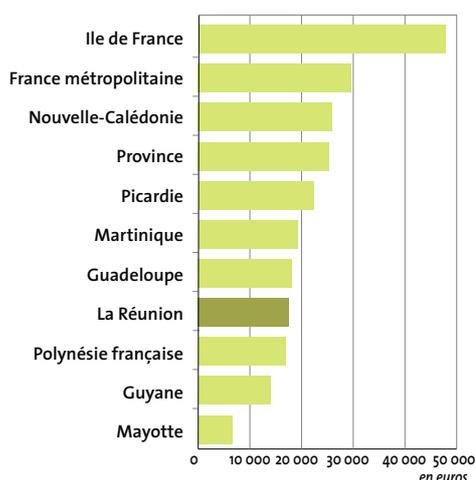
Entre 1999 et 2009, son produit intérieur brut a augmenté en moyenne annuelle près de trois fois plus vite qu'au niveau national (+ 3,5% en euros constants), et près de deux fois plus vite que la région métropolitaine la plus performante, Midi-Pyrénées. Par rapport aux autres économies ultramarines, dont le PIB moyen a augmenté de 2,7% en moyenne par an, la croissance de La Réunion est la plus dynamique.

Des retards socio-économiques demeurent

Pour autant, si cette croissance a permis d'importants progrès économiques, des écarts significatifs demeurent par rapport aux indicateurs nationaux.

En termes monétaires, le PIB atteint 17 730 euros par habitant en 2010, soit un niveau inférieur de 40% à la moyenne nationale (29 780 euros par habitant). Il est ainsi inférieur à la région de France métropolitaine la plus pauvre, la Picardie, dont le PIB par habitant est de 22 730 euros en 2010, mais reste supérieur au niveau moyen de la Polynésie française ou de la Guyane.

PIB par habitant et par région en 2009



Source : Insee, comptes nationaux semi-définitifs, comptes rapides provisoires ; ISEE, ISPF

Par ailleurs, le revenu disponible par habitant des ménages réunionnais est également inférieur de près d'un quart à celui de la France entière.

D'autres disparités persistent. La Réunion se classe dans la catégorie des pays à développement humain élevé, mais demeure en net retrait par rapport au niveau national. L'indice de développement humain (IDH) du département s'établit à 0,881 en 2005, un niveau qui correspond à celui de la France vingt ans auparavant (0,888 en 1985, et 0,952 en 2005). Malgré la croissance économique, les indicateurs sociaux traduisent toujours certaines lacunes dans les systèmes éducatifs et de soins.

Ainsi, l'espérance de vie à la naissance est inférieure de deux ans par rapport à la France métropolitaine. Ce retard subsiste malgré un rattrapage important entamé depuis la départementalisation, l'écart d'espérance de vie étant de plus de 15 ans au début des années 50. La mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) reste élevée à La Réunion, en



particulier pour les hommes. Le taux de mortalité prématurée est deux fois plus élevé qu'en France métropolitaine si on tient compte de la structure de la population, qui est plus jeune à La Réunion. Seuls le Nord-Pas-de-Calais et la Guyane ont un taux de mortalité prématurée plus élevé.

Tous les indicateurs montrent par ailleurs un déficit de formation. Les jeunes sont plus nombreux à quitter le système scolaire sans diplôme : 37% des 20-24 ans non scolarisés n'ont pas de diplôme supérieur au BEPC contre 21% en France métropolitaine. Le taux d'accès au baccalauréat d'une génération (58% en 2010) est également plus faible qu'au niveau national (65%). Avec seulement sept points de moins, l'écart avec le niveau national diminue cependant rapidement. Il était de 19 points en 1995, lorsque seulement 42% d'une génération avait le baccalauréat. Par ailleurs, les filles réussissent aujourd'hui mieux que les garçons : 66% des filles ont eu le baccalauréat en 2010, contre seulement 49% des garçons.

Le faible niveau et la sortie souvent précoce du système scolaire conduisent de nombreux jeunes réunionnais à se retrouver sur le marché du travail sans aucun diplôme. Parmi eux, sept sur dix ne trouvent pas d'emploi et risquent une exclusion durable. De même, l'illettrisme demeure important aujourd'hui à La Réunion. Parmi les 16 à 29 ans, 12% rencontrent des difficultés graves ou assez fortes à l'écrit.

Une création de richesse élevée comparativement à la zone océan Indien

La création de richesse par habitant à La Réunion est en revanche supérieure à celle observée dans la plupart des pays de la zone océan Indien. Avec un montant de 17 733 euros par Réunionnais en 2010, la richesse par habitant est 2,1 fois plus élevée à La Réunion qu'aux Seychelles.

Durant la décennie 2000, l'écart s'accroît de façon significative avec certains pays de la zone, et plus particulièrement avec les Comores et Madagascar. Mais il tend à se réduire avec l'Afrique du Sud, Maurice, les Maldives et le Mozambique. En effet, le Mozambique renoue avec la croissance après des années de guerre civile, les autres pays tirent profit de leur forte croissance.

Les services marchands se renforcent

Conséquence de la tertiarisation de l'économie engagée depuis le début de la décennie 1990, les services marchands et non marchands concentrent les trois quarts de la valeur ajoutée créée sur l'île en 2007, une proportion presque inchangée par rapport à 2000. Entre 2000 et 2007, les services marchands ou non marchands expliquent les trois quarts de la croissance de l'activité.

Comparaison des performances économiques entre pays de la zone océan Indien

	Croissance annuelle moyenne par habitant en volume entre 2000 et 2010 (en%)	PIB par habitant en 2010 (en euros)
La Réunion	1,9	17 733
Seychelles	1,5	8 403
Maurice	3,0	5 721
Afrique du Sud	2,2	5 490
Maldives	5,2	4 961
Comores	-0,6	558
Madagascar	-0,4	322
Mozambique	5,1	297

Source : Insee, Banque mondiale

Le poids des services dans la valeur ajoutée (VA) place La Réunion en deuxième position des régions françaises, juste derrière l'Île-de-France. Les autres économies insulaires (DOM et Corse) sont également caractérisées par un poids important des services. Les régions de province sont plus hétéroclites : les services y représentent en moyenne un peu moins des deux tiers de l'activité. Seules les régions les plus touristiques présentent une part des services approchant celle des DOM.

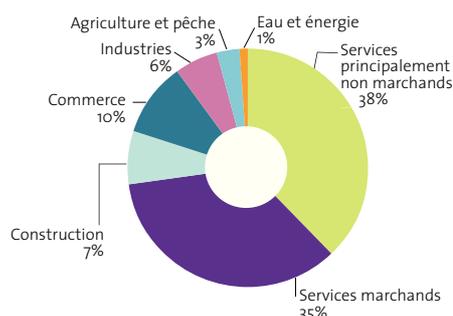
Les services principalement marchands ont crû particulièrement rapidement, stimulés par une forte progression des services aux entreprises (conseils, recherche, services opérationnels) ainsi que par les services aux particuliers (notamment les services immobiliers, en lien avec la forte augmentation de la production de logements locatifs). Ce dynamisme a permis au secteur des services marchands de devenir prédominant au sein de l'économie réunionnaise, avec 38 % de la VA totale en 2007, contre 35 % pour les services non marchands, secteur jusqu'alors prépondérant.

Le poids des services non marchands (éducation, santé et action sociale, ainsi que les services rendus par les administrations) reste néanmoins très important, puisqu'il représente toujours plus du tiers de la VA totale de l'île, contre un cinquième en France métropolitaine. Cette surreprésentation s'explique d'abord par la faiblesse relative du secteur de l'industrie. Par ailleurs, la jeunesse de la population réunionnaise et la précarité d'une grande partie de la population expliquent le poids des services d'éducation et d'action sociale dans l'économie de l'île. Toutefois, la jeunesse de la population limite a contrario les dépenses de santé. De la même manière, les politiques mises en place pour aider les populations fragilisées donnent une place plus importante au tissu associatif dans l'île qu'au niveau national (2,6 % de la VA à La Réunion contre 1,5 % pour la France entière).

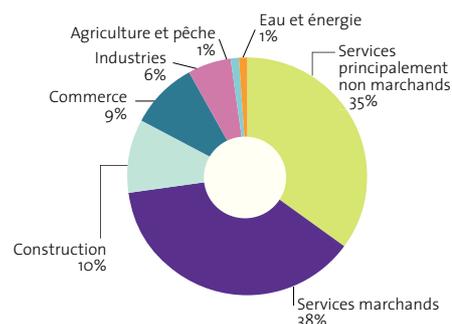
Le poids de l'industrie dans l'économie réunionnaise reste relativement modeste (6 % de la valeur ajoutée totale, soit deux fois moins qu'au

Répartition de la valeur ajoutée par branches à La Réunion et en France

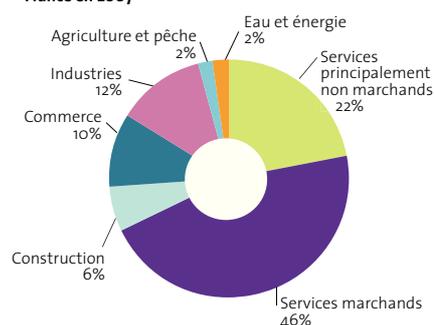
La Réunion en 2000



La Réunion en 2007



France en 2007



Source : Insee, comptes définitifs

La récession de 2009 stoppe 15 ans de progrès économique

niveau national). Handicapée par son insularité, l'éloignement avec son premier fournisseur et l'étroitesse de son marché, La Réunion peine à atteindre une compétitivité-prix satisfaisante pour accroître ses parts de marché dans un secteur particulièrement concurrentiel. Ces handicaps structurels concernent aussi les Antilles françaises et la Corse, qui sont les régions françaises les moins industrialisées. La Guyane est également peu industrialisée, mais l'activité spatiale explique un poids de l'industrie plus élevé.

Dans le courant de la décennie 2000, l'industrie réunionnaise s'est maintenue, grâce notamment aux filières des biens intermédiaires et des biens d'équipement, qui ont été particulièrement dynamiques. Elles ont bénéficié pleinement de l'orientation positive du secteur du BTP sur cette période, leur activité ayant quasiment doublé en sept ans.

Les industries agroalimentaires ont été un peu moins dynamiques sur la période, leur valeur ajoutée progressant de 2 % par an entre 2000 et 2007 en moyenne, contre près de 10 % entre 1993 et 2000. L'activité de l'industrie sucrière

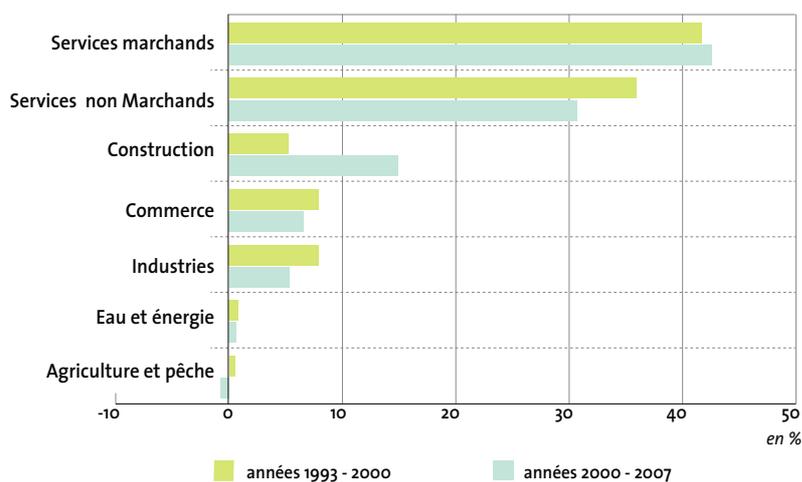
en particulier a été impactée par la réforme de l'organisation commune de marché, qui a conduit à une forte baisse des prix sur le marché européen.

Enfin, l'activité de la branche agriculture, sylviculture et pêche se détériore sur la période. La VA du secteur a baissé de 2,6 % en moyenne par an et contribue négativement (- 0,7 point) à l'évolution de la VA totale. C'est le seul secteur qui connaît une dégradation.

Un boom de la construction et du marché immobilier

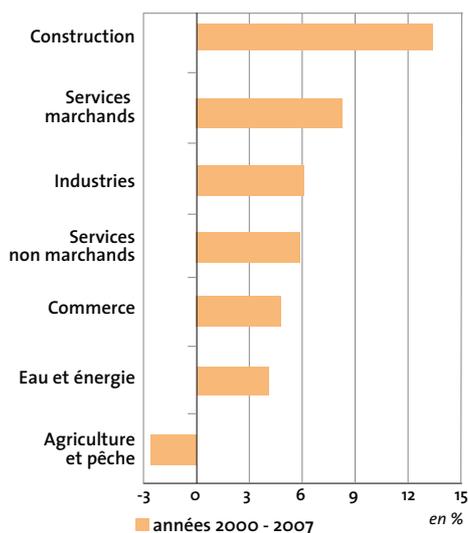
La construction a été le secteur le plus dynamique sur la période 2000-2007, avec 13 % de croissance en moyenne chaque année. Son activité a été plus soutenue que par le passé, sous l'effet notamment de l'entrée en vigueur de la loi « Girardin » en 2003. À partir de 2004, la réalisation de grands travaux stimule également le secteur. Ainsi, la part de la construction dans la VA totale augmente de 6,5 % en 2000 à 9,7 % en 2007, soit un niveau supérieur à celui de la France entière (6,3 %).

Contribution à la croissance par secteur à La Réunion



Source : Insee, comptes définitifs

Croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée à La Réunion entre 2000 et 2007



Source : Insee, comptes définitifs

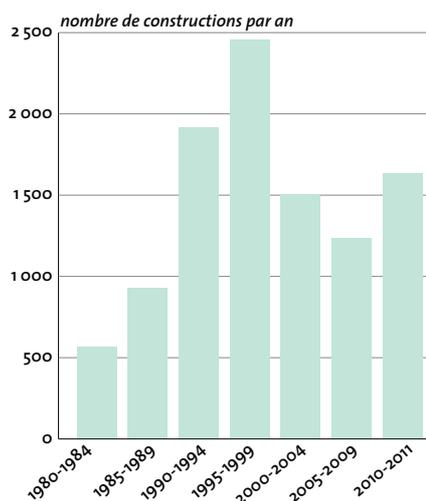
Le chiffre d'affaires généré par le secteur de la construction a augmenté en moyenne de 18 % par an sur la période 2004 - 2007. La construction de logements privés et les travaux publics contribuent à part équivalente à cette progression. Cependant, les travaux publics expliquent les deux tiers du pic d'activité de 2006 dans la branche.

L'incitation fiscale des mesures de défiscalisation a permis de stimuler la construction de logements privés. Le rythme annuel de production a atteint le niveau record de 12 000 logements par an sur la période 2003 - 2008, contre une moyenne annuelle de 9 000 logements au cours des quatre années précédentes.

Cet essor de la construction de logements privés a eu un impact significatif sur le marché de l'immobilier. En 2006, les ventes d'appartements neufs ont représenté près de quatre ventes de biens bâtis sur dix, contre seulement un peu plus d'une vente sur dix en 2000.

Les mécanismes de défiscalisation ont eu cependant des effets contradictoires au regard

Nombre de constructions par an en logement social à La Réunion



Source : Armos - OI, Deal.

des attentes. D'une part, ils ont principalement bénéficié aux logements collectifs à destination du secteur privé intermédiaire et du secteur libre (près de 80 % de la construction entre 2003 et 2008). Ceci s'est opéré au détriment des logements sociaux, dont la production n'a cessé de décliner, pour revenir à un niveau annuel moyen de 1 100 logements entre 2005 et 2008, contre 2 500 logements par an entre 1995 et 1999.

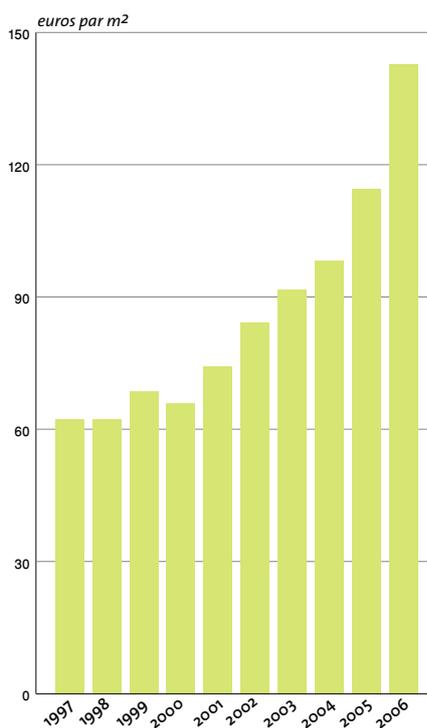
D'autre part, le développement du logement dans le secteur privé a généré une offre pour partie déconnectée de la demande. Les programmes de défiscalisation ont en effet conduit à construire des logements petits, inadaptés à la taille des familles réunionnaises.

Les professionnels du secteur estiment ainsi que plus de 70 % des acquéreurs de ces nouveaux appartements neufs résident hors du département. De ce fait, la part de propriétaires parmi les ménages réunionnais recule légèrement durant cette période (53 % en 2009, contre 54 % en 1999).

La récession de 2009 stoppe 15 ans de progrès économique

La croissance du secteur immobilier a par ailleurs engendré une forte demande de foncier, qui entre en concurrence avec la demande émanant des autres activités économiques, industrielles ou commerciales. Dans ce contexte, le coût du foncier à bâtir est passé de 62 euros le m² en moyenne à la fin des années 90 à 96 euros le m² en moyenne sur la période 2000-2006, puis à 143 euros le m² en 2006 (67 euros en France). Enfin, le dynamisme du bâtiment a entraîné une hausse sensible des coûts de construction. Les indices locaux permettant la révision des prix des matériaux de construction ont tous évolué à la hausse.

Évolution du prix du terrain à bâtir à La Réunion



Source : DGI - Agorah

La part du secteur public dans le PIB recule

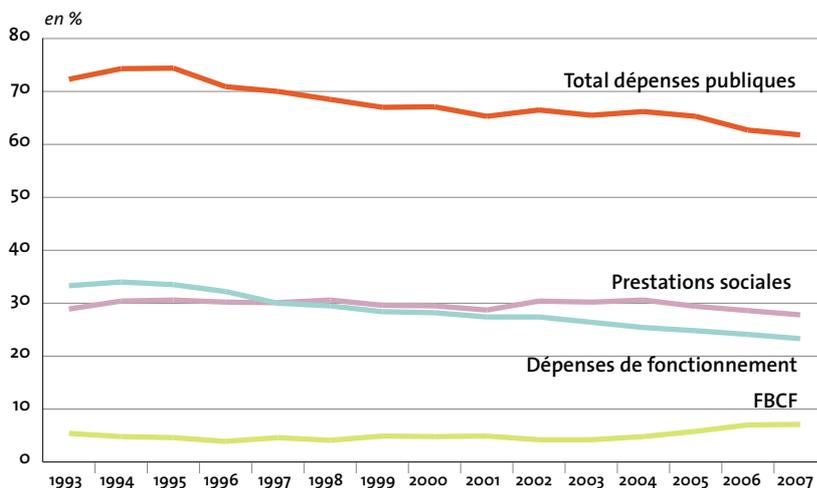
La part du secteur des administrations publiques dans le PIB baisse depuis les années 1990, et cette diminution se confirme sur la période 2000-2007. Les dépenses publiques totales progressent en effet un peu moins rapidement que le PIB (+ 6,2 % par an en moyenne sur la période, contre + 7,1 % pour le PIB). Elles représentent 62 % du PIB en 2007, soit 12 points de moins qu'au milieu de la décennie 1990.

Cette diminution du poids du secteur public s'explique en premier lieu par une maîtrise des dépenses courantes, qui comprennent essentiellement les salaires des fonctionnaires. Les effectifs et les salaires ont en effet augmenté moins vite que les dépenses totales. Par rapport aux autres départements d'outre-mer, la part des dépenses courantes dans le PIB réunionnais est la plus faible : 23 % du PIB, contre 25 % en Guadeloupe, 29 % en Martinique et 42 % en Guyane.

La baisse relative des dépenses de transferts constitue un second facteur : le poids des prestations sociales rapportées à la création de richesse est resté stable entre 2000 et 2004, puis a légèrement diminué entre 2004 et 2007, en lien avec la forte hausse de l'emploi liée au boom économique. Les dépenses de prestations sociales en espèce ont en revanche progressé aussi vite que le PIB, sous l'effet du rattrapage du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de parent isolé (API) et de l'instauration du revenu de solidarité (RSO).

Parallèlement, les dépenses d'investissement ont nettement progressé. Elles ont augmenté de 13 % par an en euros courants sur la période 2000-2007, et représentent 7 % du PIB en 2007, contre 4 à 5 % jusqu'en 2004. Cette croissance rapide de l'investissement provient de l'ensemble des administrations publiques, et plus particulièrement des administrations publiques locales : Région, Département et communes. L'investissement a été soutenu par l'Union européenne via les fonds structurels.

Évolution du poids des dépenses publiques dans le PIB à La Réunion



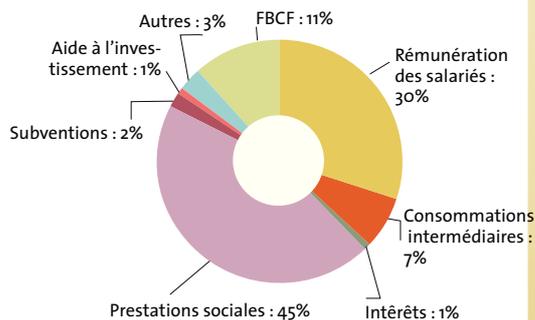
Source : Insee, comptes régionaux définitifs

Par ailleurs, sur la décennie 2000, le besoin de financement public a progressé, du fait d'une augmentation plus rapide des dépenses que des recettes, en particulier en début de période. Pour autant, en proportion du PIB, le solde entre les recettes et les dépenses est en légère baisse, du fait du rythme de croissance élevé de l'économie dans son ensemble. En 2006 - 2007, il se stabilise autour de 30 % du PIB. En 2007, le besoin de financement des administrations publiques s'élève à plus de 4 milliards d'euros, alors qu'il était de 3,9 milliards en 2006. Ce solde, qui correspond à un transfert public national vers La Réunion, est supérieur en proportion à celui de la Martinique (21 %) et de la Guadeloupe (25 %), mais inférieur à celui de la Guyane (31 %).

Les ménages sont les principaux bénéficiaires des dépenses des administrations publiques, au travers des salaires et des prestations sociales qu'elles leur versent. En 2007, ces dépenses représentent les trois quarts du total des dépenses des administrations publiques. En particulier, les prestations sociales en espèces (pensions de retraite, allocations familiales, RMI, allocations chômage, etc.) représentent 35 % des dépenses totales.

Les entreprises bénéficient également des dépenses des administrations publiques au travers des biens et services qu'elles leur fournissent (consommations intermédiaires ou investissement), et des subventions qu'elles perçoivent. Au total, 21 % des dépenses des administrations publiques bénéficient aux entreprises.

Structure des dépenses des administrations publiques à La Réunion en 2007



Source : Insee, comptes définitifs

La rentabilité des entreprises s'est améliorée

La valeur ajoutée (VA) se partage au niveau du compte d'exploitation entre quatre types de revenu :

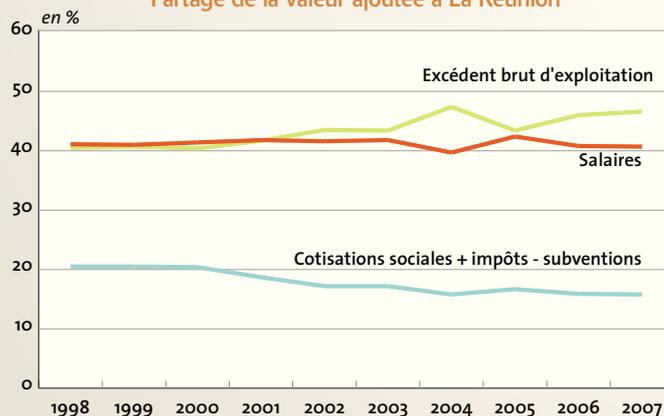
- les salaires bruts,
- les cotisations patronales sur les salaires,
- les impôts et taxes net de subventions sur la production,
- l'excédent brut d'exploitation (EBE) des sociétés non financières, ou le revenu brut des entrepreneurs individuels (RBEI). Ce dernier contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.

Les revenus dégagés par l'entreprise servent à rémunérer l'entrepreneur et à investir. Ils sont mesurés par le taux de marge des entreprises [(EBE+RBEI) / VA].

Bénéficiant du dynamisme économique

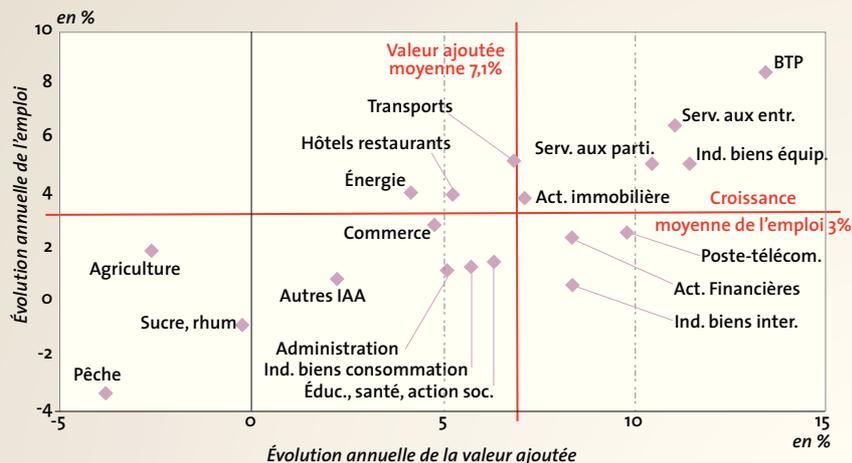
caractérisant la période, le taux de marge des entreprises réunionnaises a augmenté de six points en sept ans, passant de 40,4 % de la valeur ajoutée marchande en 2000 à 46,6 % en 2007. Cette augmentation s'explique principalement par l'abaissement du coût du capital, permis par les incitations fiscales des lois spécifiques à l'outre-mer du 13 décembre 2000 (loi d'orientation pour l'outre-mer - Loom) et de mi-2003 (loi de programme pour l'outre-mer - Lopom). Les aides accordées aux entreprises ont fait diminuer le poste « impôts net de subventions » de près de trois points. Ces mesures ont permis d'améliorer la rentabilité des entreprises, créant ainsi des conditions favorables à leur développement tout en maintenant la part des salaires. En effet, la masse salariale progresse sur la période au même rythme que la VA, sous l'effet conjoint des créations d'emploi et des hausses salariales consenties.

Partage de la valeur ajoutée à La Réunion



Source : Insee, comptes définitifs.
Champ : Sociétés financières et entreprises individuelles.

Évolution sectorielle de la valeur ajoutée et de l'emploi à La Réunion (2000-2007)



Source : Insee, comptes définitifs et estimations d'emploi (salarié + non-salarié hors particuliers employeurs)

L'augmentation de la rentabilité a été particulièrement sensible dans le secteur de la construction, où elle s'est traduite par un relèvement significatif du taux de marge, qui atteint 56% de la VA en 2007. Cette progression (+ 10 points en sept ans) est imputable à la forte augmentation des carnets de commandes, dans un secteur qui s'est révélé assez rapidement saturé, qu'il s'agisse de construction ou de travaux publics. Les entreprises dont l'activité est fortement liée au BTP (industries de bien d'équipement, industries de biens intermédiaires, entreprises de transport) ont, elles aussi, connu une croissance de leur VA plus rapide que celle de l'emploi et, de ce fait, une progression sensible de leur rentabilité.

La progression des taux de marge a été importante également dans le secteur des télécommunications, dans les services aux particuliers et dans les activités financières. Malgré leur dynamisme en matière d'emploi

pour certains de ces secteurs, la part des salaires dans la VA a diminué.

Dans le secteur de la construction, la croissance de la VA a été très forte (+ 13% en rythme annuel). Les embauches ont été importantes, mais moins rapides (+ 9% par an). Le taux de marge a donc fortement augmenté, bénéficiant également des mesures d'exonération de charges mises en place dans le cadre des lois spécifiques outre-mer. La part des salaires est restée quasiment stable (- 2,7%).

Deux autres secteurs, les activités financières et les communications, ont bénéficié d'une croissance particulièrement forte de leur VA mais ont peu recruté. Leurs effectifs salariés ont augmenté de 2% chaque année.

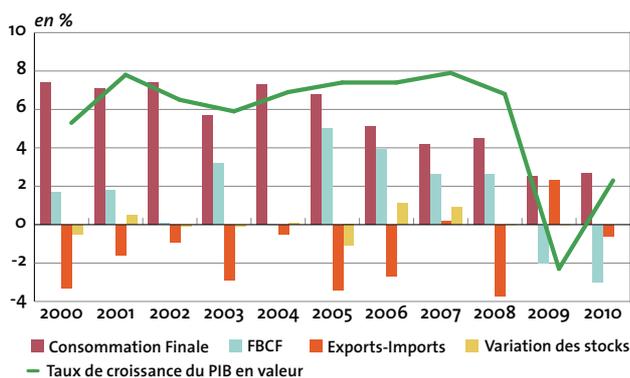
Le secteur des services aux entreprises a joué un rôle moteur au cours de la période. Son taux de marge s'est accru un peu plus vite que la part des salaires malgré une progression de l'emploi de 7% en rythme annuel.

Moteurs et freins de la croissance réunionnaise sur la décennie 2000

Au cours de la décennie 2000, les moteurs de la croissance réunionnaise sont restés centrés sur le dynamisme d'une demande intérieure stimulée à la fois par la consommation finale et un essor considérable de l'investissement à partir de 2005.

Le ralentissement puis l'arrêt de l'investissement ont interrompu la croissance dès 2009. Structurellement déficitaires, les échanges commerciaux ont contribué négativement à la croissance, avec la baisse continue de la part des exportations dans le PIB.

Contributions à la croissance du PIB à La Réunion sur la décennie 2000



Source : Insee, comptes définitifs et comptes rapides à partir de 2008 (provisoire)

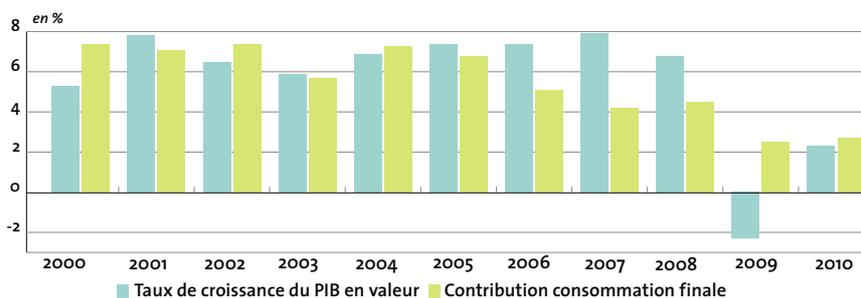
Une croissance soutenue par la demande interne

La consommation finale, première contributrice à la croissance

La consommation finale des ménages est le principal moteur de la croissance. Entre 2000 et 2008, elle contribue à hauteur de 5,8 points par an à l'évolution du PIB en valeur (+ 7,1 %

sur la même période). Elle ralentit cependant assez nettement à partir de 2006, tout en restant soutenue. Même en 2009, année de récession avec un PIB en valeur en recul de 2,5 %, la consommation des ménages a continué à progresser. A contrario, elle s'est contractée aux Antilles durant la crise sociale de 2009.

Évolution du PIB et de la contribution de la consommation finale (en valeur) à La Réunion



Source : Insee, comptes définitifs et comptes rapides à partir de 2008 (provisoire)

La consommation des ménages a ainsi connu un rythme de croissance particulièrement élevé sur la première partie de la décennie : + 6,4 % de croissance annuelle moyenne entre 2000 et 2005, soit le taux le plus élevé enregistré depuis 20 ans. En euros constants, ces dépenses ont augmenté de 5,2 % en moyenne par an sur la période. Par ailleurs, la part de la consommation dans le PIB réunionnais est restée structurellement supérieure à celle de France métropolitaine, avec un écart d'environ 20 points de PIB.

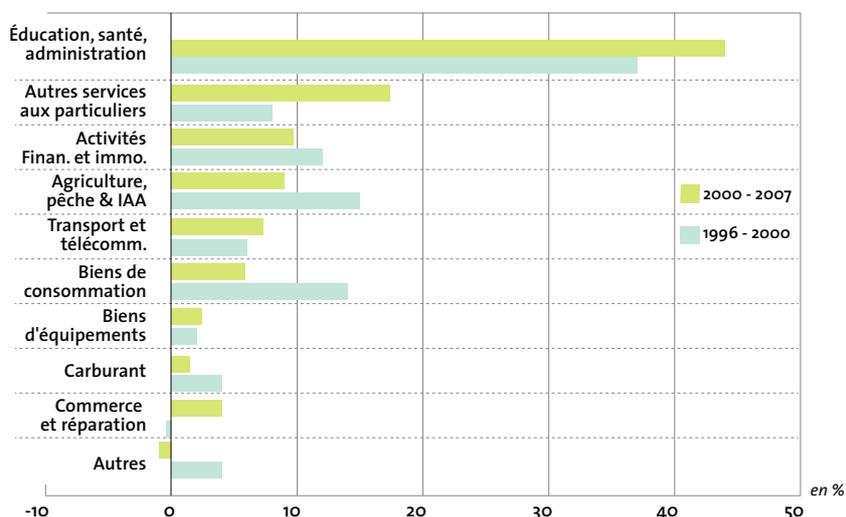
La consommation finale a notamment été soutenue par la hausse sensible du niveau moyen de dépense de consommation par ménage, et par la consommation réalisée par les administrations publiques et le secteur associatif et action sociale (institutions sans but lucratif au service des ménages-ISBLSM). La consommation finale de La Réunion est ainsi composée à hauteur de 60 % par la consommation des ménages (consommation

dite commercialisée ou autoconsommation), et à 40 % de consommation publique¹ (dépenses d'éducation et de santé, mais aussi de culture, d'aides au logement, etc.).

Les services d'éducation, de santé et d'action sociale sont restés le premier poste de la consommation finale, tant en poids qu'en contribution, et représentent plus de 40 % de la hausse totale enregistrée entre 2000 et 2007. Le poids de l'éducation s'explique par l'importance relative de la population scolarisée, et celui de l'action sociale par la précarité d'une partie de la population. La majeure partie de ces dépenses sont réalisées par les administrations publiques et les ISBLSM.

Les services aux particuliers deviennent le deuxième contributeur à l'évolution de la consommation finale, alors qu'ils occupaient la cinquième place entre 1996 et 2000. Ils étaient devancés par les produits alimentaires, les biens de consommation et les services financiers.

Contribution des différents produits à l'évolution de la consommation finale à La Réunion



Source : Insee, comptes définitifs

1. Total des dépenses courantes engagées pour les achats de biens et de services par les entités du secteur public (hors entreprises publiques).

Moteurs et freins de la croissance réunionnaise sur la décennie 2000

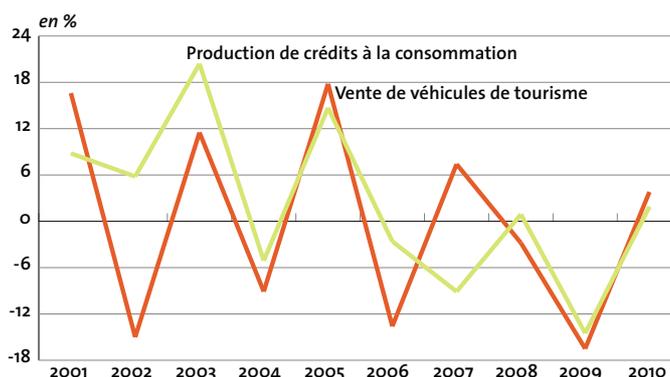
C'est en premier lieu le revenu disponible brut des ménages (RDB) qui a servi de moteur à la consommation, accompagné par l'augmentation de la taille du marché (+ 1,5 % de croissance démographique en moyenne par an). Sur les dix dernières années, la hausse de la consommation finale suit en effet celle du RDB, avec une croissance commune de 5,8 % par an en moyenne.

En second lieu, la consommation a été stimulée par le recours au crédit, du moins jusqu'en 2006. La part de l'endettement des ménages hors habitat dans le RDB est passée de 14,5 % en 2000 à 16,0 % en 2006, son niveau le plus élevé de la décennie. À partir de cette date, les encours de crédit à la consommation progressent moins vite que le RDB, et finissent par baisser en 2009 et 2010. L'ouverture de nouveaux crédits à la consommation baisse quant à lui depuis 2005, de près de 4,9 % en moyenne chaque année. À La Réunion comme au niveau national, l'essentiel des crédits à la consommation souscrits par les ménages servent à financer l'achat de véhicules ou de biens d'équipements (meubles, matériel électronique ou informatique, électroménager). Le recours au crédit a ainsi contribué à l'équipement en biens durables des ménages réunionnais et au rattrapage des

niveaux d'équipement par rapport à ceux des ménages métropolitains (cf. encadré p.23).

La croissance de la consommation s'est néanmoins essoufflée dès 2006, soit avant la crise. La plupart des taux d'équipement des ménages réunionnais rejoignent progressivement les taux nationaux, rendant ces marchés moins dynamiques. L'écart résiduel s'explique essentiellement par des différences de niveau de vie, qui rendent notamment toujours difficilement envisageable l'achat d'un véhicule par les ménages réunionnais les plus modestes. Le ralentissement de la consommation s'explique également par un arbitrage en faveur du crédit à l'habitat de la capacité d'endettement des ménages réunionnais, limitée par un niveau de vie toujours inférieur à celui des ménages métropolitains. Les Réunionnais ont bénéficié du faible niveau des taux d'intérêt sur cette période et de l'allongement des durées d'emprunts, ainsi que des mécanismes sociaux d'accès à la propriété. Malgré tout, du fait de la croissance rapide de la population, la part des propriétaires a légèrement baissé entre 1999 et 2009 passant de 53,8 % à 52,9 %, tandis que dans le même temps elle a progressé en France passant de 54,8 % à 57,6 %. La proportion de propriétaires demeure ainsi inférieure à celle de la France entière.

Évolution des ventes de véhicules de tourisme et de la production de crédits à la consommation à La Réunion



Source : Sorefi, ledom

Le crédit à la consommation finance l'équipement des ménages

En France métropolitaine, 60 % des ménages ont recours au crédit pour l'achat d'une voiture ou d'une moto, et 40 % pour l'achat de biens d'équipement.

Ces ratios ne sont pas disponibles pour La Réunion, mais les taux d'achats à crédit y sont également importants, comme en témoigne le lien fort entre les évolutions de la production de crédits et celles des ventes de véhicules de tourisme.

Les biens d'équipement et les véhicules représentent 18 % des dépenses de consommation des Réunionnais en 2006.

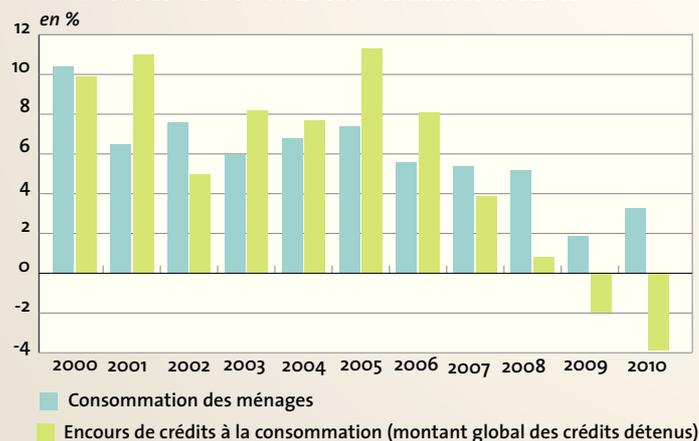
Cette part limitée explique la contribution modeste du crédit dans le financement de la consommation des ménages (entre 7 % et 11 % de la consommation selon les années).

L'accès au crédit dépend du niveau de vie

Si le niveau de vie limité des ménages les plus modestes ne leur permet pas d'avoir accès à certains biens, il conditionne de la même manière l'accès au crédit, qu'il s'agisse de crédit à la consommation ou de crédit à l'habitat.

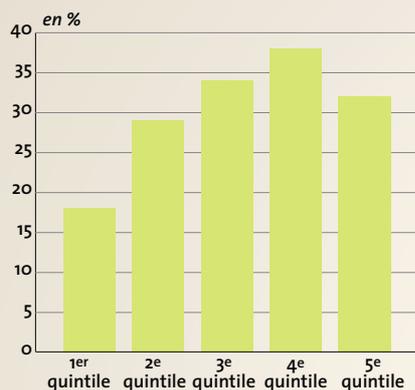
Les statistiques disponibles à La Réunion ne permettent pas de distinguer le niveau d'endettement des ménages selon leur niveau de vie. En France métropolitaine, la proportion de ménages ayant un prêt à la consommation est croissante avec leur niveau de vie, excepté pour les 20 % des ménages les plus aisés. En 2008, parmi les 20 % des ménages les plus modestes, 18 % ont un crédit à la consommation, contre 30 % pour l'ensemble de la population.

Évolution de la consommation commercialisée des ménages (en valeur) et de l'encours de crédit à la consommation à La Réunion



Source : Insee, ledom - Surf, Cerom (consommation de 2008 à 2010)

Proportion de ménages ayant au moins un crédit à la consommation selon le quintile de niveau de vie en France métropolitaine



Source : Insee, enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages

Or, à La Réunion, le niveau de vie médian est inférieur de 39% à celui de la France métropolitaine et les inégalités de revenus sont plus accentuées. Près de 60% des ménages réunionnais disposent ainsi d'un revenu par unité de consommation inférieur à la limite du premier quintile de France métropolitaine. Compte tenu de ces écarts de niveaux de vie, le niveau de solvabilité et donc d'endettement potentiel des Réunionnais est nettement inférieur à celui des métropolitains. Ainsi, le taux d'endettement des ménages réunionnais, qui atteint 53% en 2010, reste très inférieur à celui de France métropolitaine (79%). Cet écart s'accroît, l'endettement continuant à augmenter en Métropole, alors qu'il ralentit à La Réunion depuis 2006.

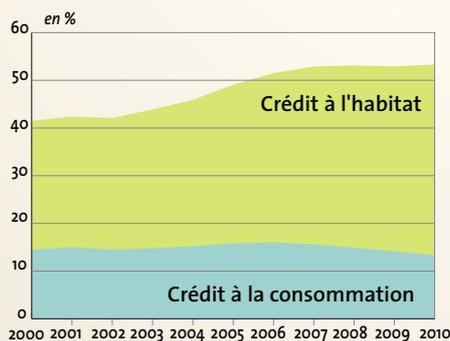
Le ralentissement du recours au crédit à la consommation, puis la baisse constatée à partir de 2009, sont donc liés d'abord au ralentissement de la demande en biens d'équipement, dans un contexte de pouvoir d'achat toujours limité. Mais il s'explique aussi par une orientation de la capacité d'endettement des ménages réunionnais en faveur du crédit à l'habitat.

Faible poids du crédit à la consommation dans l'endettement des ménages

Dans ce contexte de solvabilité limitée, le crédit à la consommation tient une place assez faible dans l'endettement total des ménages réunionnais, qui consacrent en priorité leur capacité d'endettement au financement de leur résidence principale. Même au cours de la période récente, durant laquelle le taux d'endettement des ménages a ralenti, l'encours du crédit à l'habitat a poursuivi sa croissance (+ 7,4% en moyenne par an entre 2006 et 2010 contre - 0,4% pour l'encours des crédits à la consommation).

Les ménages réunionnais ont tiré profit du faible niveau des taux d'intérêt sur cette période, et de l'allongement possible des durées d'emprunts. Ils ont également bénéficié des mécanismes sociaux d'accession à la propriété : prêts aidés, aides au logement versées par la Caisse d'allocations familiales et dispositif consacré au logement évolutif social. Le crédit à l'habitat concentre au final les trois quarts de l'endettement total des ménages à La Réunion, à l'image de la répartition des encours de crédits portés par les ménages métropolitains.

Taux d'endettement des ménages réunionnais selon le type de crédit



Source : Iedom, Insee, Banque de France

L'investissement, accélérateur de croissance

La principale évolution dans la structure du PIB réunionnais est liée au vif essor de l'investissement au milieu de la décennie 2000. Sur la période 2005 - 2008, l'investissement a augmenté nettement plus vite que le PIB, portant ainsi le taux d'investissement à son plus haut niveau en 2008 : 26 % du PIB, contre 17,6 % en moyenne au cours des années 1990.

Au total, l'investissement a plus que doublé en huit ans, passant de 1,6 milliard d'euros en 2000 à 3,8 milliards en 2008. Cette forte croissance de l'investissement a expliqué environ la moitié de la croissance totale enregistrée au cours des années 2005 - 2008, soit une performance jamais atteinte par le passé.

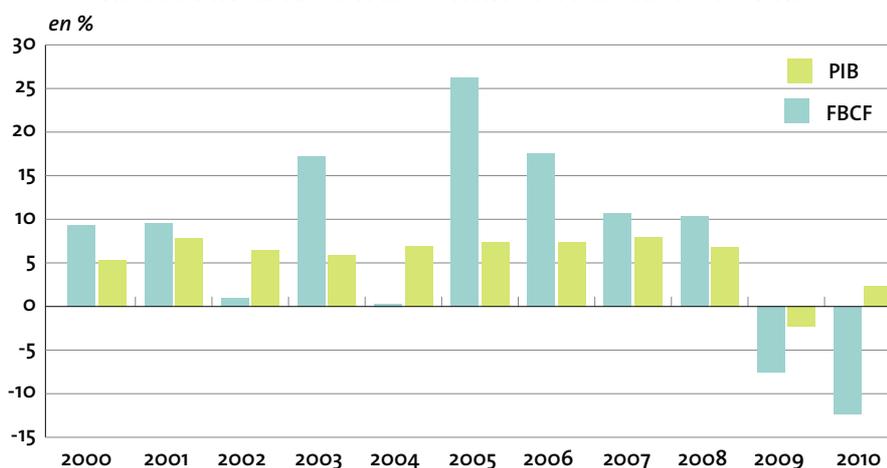
Bien que l'investissement ait connu par la suite, en 2009 et 2010, deux années de baisse (- 10 % en moyenne par an), le taux d'investissement de La Réunion est resté plus élevé qu'au niveau national. En 2010, l'investissement représentait encore 21,2 % du PIB de La Réunion, contre 19,3 % pour la France entière.

L'investissement privé au cœur de cet essor

Le secteur privé (entreprises et ménages) est à l'origine de l'essor de l'investissement. L'investissement privé représente en effet 74 % de l'investissement total en 2007, contre 69 % en 1993. Il explique plus de 75 % de la croissance de l'investissement entre 2000 et 2007.

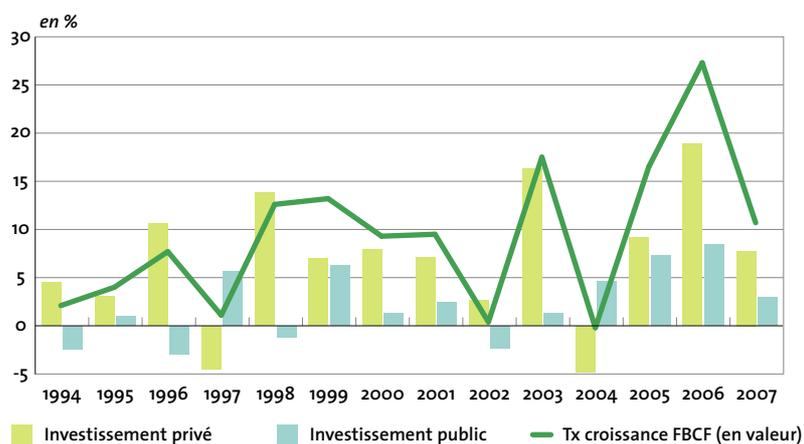
Les investissements des ménages ont particulièrement progressé au cours de la décennie 2000. Les montants investis en biens immobiliers ont plus que doublé en sept ans, pour dépasser le milliard d'euros en 2007. Le taux d'effort des ménages en matière d'investissement (mesuré en rapportant les dépenses d'investissement à leur revenu disponible brut) s'élève en moyenne à 8,0 % sur la décennie 2000, contre 5,6 % sur la décennie 90. Traditionnellement porté plutôt par les entreprises, l'investissement privé réunionnais a ainsi été porté à parts quasi égales par les entreprises et par les ménages. C'est une particularité réunionnaise, les autres DOM n'ayant pas connu une telle augmentation de l'investissement des ménages.

Taux de croissance du PIB et de l'investissement à La Réunion (en valeur)



Source : Insee, comptes définitifs et comptes rapides à partir de 2008 (provisoire)

Contributions à la croissance de l'investissement à La Réunion

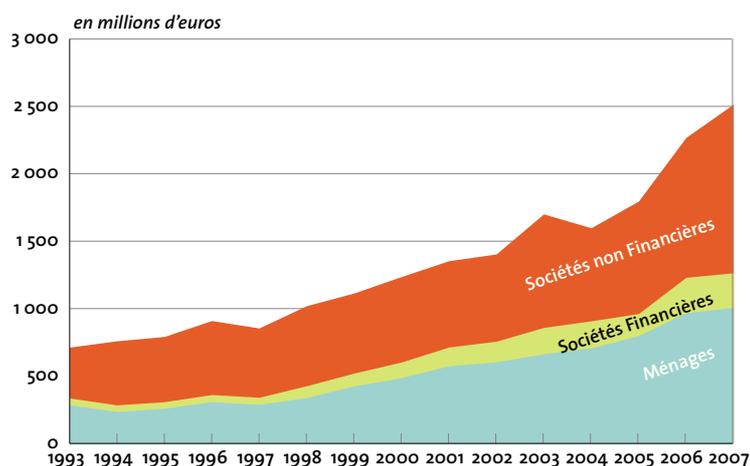


Source : Insee, comptes définitifs

Le dynamisme de l'investissement des ménages s'est traduit par une hausse sans précédent de la production de logements. Ainsi, entre 2003 et 2006, le nombre de logements autorisés a augmenté de 45 %. Ce boom de la construction

de logements s'explique en premier lieu par les effets mécaniques de la forte croissance démographique, et sur le long terme par des changements de mode de vie (décohabitation). Par ailleurs, la population réunionnaise a pu

Répartition des acteurs privés dans l'investissement privé à La Réunion



Source : Insee, comptes définitifs

bénéficier sur cette période d'un recours plus facile au crédit bancaire, dans un contexte international favorable, avec des taux d'intérêts réels relativement faibles. Ainsi, l'encours des crédits à l'habitat a augmenté de 13,7% par an en moyenne entre 2003 et 2007. Enfin, l'investissement en logement a été stimulé par des dispositifs fiscaux particulièrement attractifs, permettant des économies d'impôt allant jusqu'à 40% du montant total de l'investissement. Ces dispositifs fiscaux ont permis notamment d'attirer une partie non négligeable de l'épargne privée, en particulier en provenance de France métropolitaine. Comparativement aux autres DOM, La Réunion a particulièrement bénéficié de ces flux d'investissements.

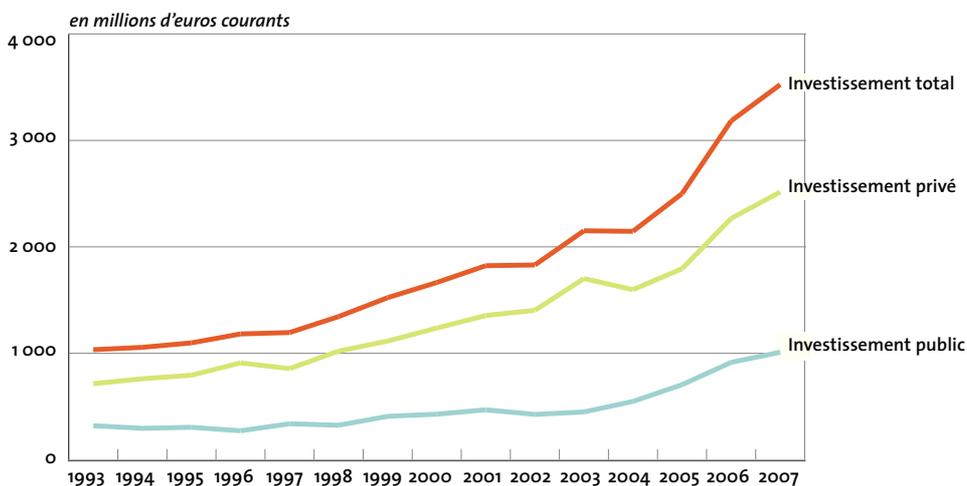
Les entreprises ont également bénéficié de dispositifs fiscaux qui leur ont permis d'investir à des coûts réduits (cf. encadré p.29). Avec près de 900 millions d'euros investis en moyenne chaque année, les sociétés non financières ont maintenu leur taux d'investissement (FBCF/VA) à un niveau élevé : 22,3% de la valeur ajoutée

investie en moyenne entre 2002 et 2007, identique à la période 1997 - 2002. Ce taux reste supérieur à la moyenne des entreprises françaises (18,3%), mais en deçà des autres DOM : 29,1% en Martinique, 26,3% en Guyane et 25,3% en Guadeloupe.

L'encours des crédits à l'investissement a progressé en moyenne de 16,9% par an entre 2003 et 2007, avant de ralentir en 2008 puis de se contracter en 2009. Il s'est stabilisé depuis, dans un contexte de fort attentisme des entrepreneurs qui reportent leurs décisions d'investissement. L'encours des crédits à l'habitat des entreprises (ensemble des crédits relatifs à l'immobilier d'entreprise, crédits promoteurs et crédits consentis aux sociétés civiles immobilières patrimoniales) augmente aussi sur cette période, mais moins fortement (+ 7,1% par an).

L'investissement public, qui représente en moyenne 5% du PIB, connaît un essor très important à partir de 2002. Entre 2004 et 2006, il augmente en moyenne de 27% par an. Cette période correspond à la mise en œuvre de grands

Évolution de l'investissement à La Réunion



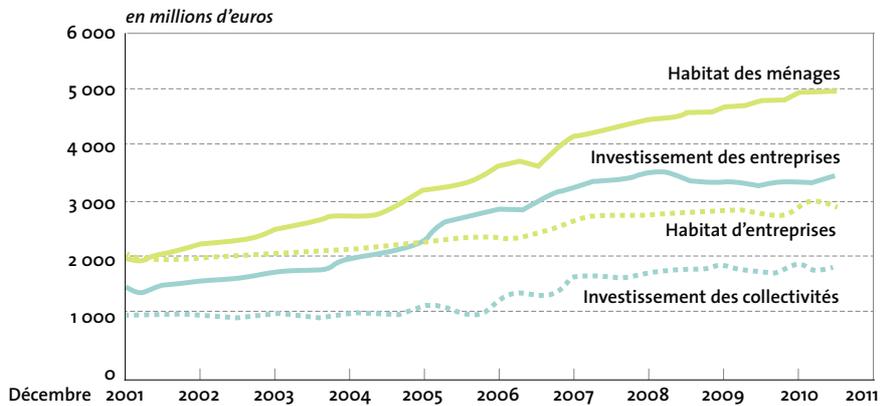
Source : Insee, comptes définitifs

Moteurs et freins de la croissance réunionnaise sur la décennie 2000

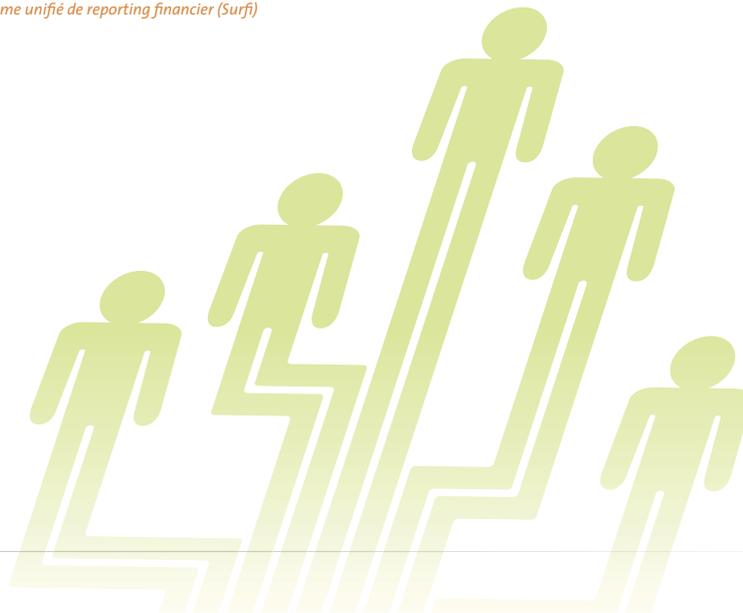
chantiers d'infrastructures et d'équipement (route des Tamarins, aménagement et extension du port Est, achèvement du boulevard Sud de Saint-Denis, etc.) et à la livraison d'équipements publics (établissements scolaires, hôpitaux, prison, etc.). Les collectivités locales sont ainsi à l'origine de près de 20% de l'investissement total. Les dépenses d'équipement de la Région Réunion ont par exemple été multipliées par 2,5 entre

2005-2008, portées notamment par la route des Tamarins. Parallèlement, les aides de l'Union européenne via les fonds structurels ont également joué un rôle de levier, notamment au bénéfice de l'investissement public. Le montant des aides est passé de 687 millions d'euros lors du Document unique de programmation (Docup) 1993-2000 à 1,5 milliard d'euros pour le Docup 2000-2006.

Évolution des encours de crédits liés à l'investissement à La Réunion



Source : IEDOM, système unifié de reporting financier (Surfi)



La défiscalisation : un outil de financement de l'investissement

La défiscalisation des investissements outre-mer se justifie à l'origine par l'accompagnement de la départementalisation de 1946. Par la suite, son maintien a été motivé par la présence de surcoûts de production et par le faible niveau de modernisation de l'appareil productif des entreprises d'outre-mer. À partir de 1986, deux types d'investissement ont bénéficié d'aides fiscales de l'État, l'investissement en logement et les investissements productifs réalisés dans certains secteurs éligibles et révisés en fonction des différentes lois : loi « Pons » en 1986, loi « Paul » en 2001, loi « Girardin » ou loi programme pour l'outre-mer (Lopom) en 2003, et loi pour le développement économique de l'outre-mer (Lodeom) en 2009. Ces dispositifs offrent aux agents économiques (ménages et entreprises) qui réalisent un investissement en outre-mer une diminution du montant de leur impôt, calculée selon des modalités qui diffèrent selon la nature de l'investissement.

La défiscalisation des investissements productifs en outre-mer permet de stimuler l'investissement en offrant aux investisseurs une baisse d'impôt, dont une partie sera répercutée sur le prix de cession du bien investi à l'entreprise ultramarine exploitante. Ainsi, la répercussion de cet avantage fiscal perçu par l'investisseur permet une diminution du coût du capital supporté par les entreprises ultramarines exploitantes. La défiscalisation des investissements productifs outre-mer est dite non-patrimoniale : le contribuable bénéficie d'une réduction d'impôt, mais pas d'un accroissement de son patrimoine.

La défiscalisation des investissements en logement permet d'encourager la production privée de logements, en permettant aux propriétaires de déduire une partie de l'investissement des impôts ou du revenu imposable. En raison de l'éloignement des géographies d'outre-mer, les aides fiscales consenties sont plus avantageuses que celles accordées en France métropolitaine. Le dispositif « Duflo », qui remplace la loi « Scellier », réserve à compter du 1^{er} janvier 2013 un avantage fiscal de 29 % outre-mer contre 18 % dans l'hexagone.

La forte contraction de l'investissement a mis fin à la croissance

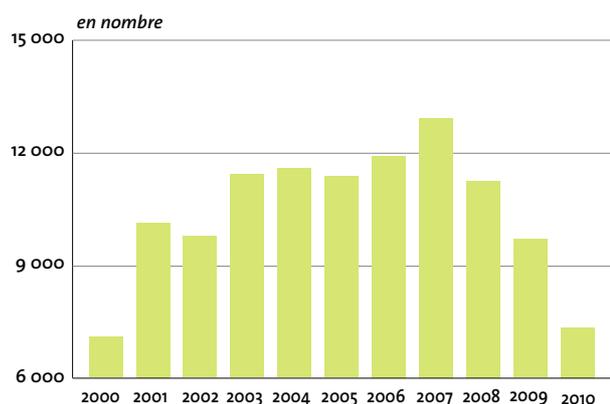
2009, année de rupture pour l'investissement

En 2009, avec - 2,7 % en volume, la contraction du PIB réunionnais est la plus forte depuis 1993. Le ralentissement de l'activité touche particulièrement le secteur de la construction. Un emploi sur cinq y a été supprimé et la masse salariale du secteur baisse de 15 %.

La récession de 2009 s'explique essentiellement par la contraction importante de l'investissement (- 7,6 % en valeur en 2009, et - 12,3 % en 2010). Elle ressemble à bien des égards à la récession de 1993, année où le PIB régional s'était très fortement contracté (- 4 % en volume, contre - 0,9 % au niveau national). Lors de ces deux épisodes de récession, la construction a été le secteur le plus touché, affecté par la fin des effets des dispositifs de défiscalisation d'une part (fin des effets de la loi « Pons » de 1986), et par la baisse de la commande publique d'autre part. La Réunion a été fragilisée à la fois par des chocs exogènes et endogènes, qui sont venus mettre fin

au boom de l'investissement. Le resserrement de l'accès au crédit, associé à un net ralentissement de la demande en biens immobiliers, alimenté par les incertitudes liées aux mécanismes de défiscalisation, ont quasiment gelé les ventes de biens immobiliers neufs et les mises en chantier. Le secteur du BTP a ainsi connu un véritable trou d'air d'activité, avec une baisse de 39 % de son chiffre d'affaires entre 2008 et 2010 (source Cellule économique régionale du BTP). L'achèvement de chantiers de grande envergure, au premier rang desquels figure la route des Tamarins, et l'abandon ou le report de nombreux projets par les collectivités locales, ont également contribué à cette chute. Par ailleurs, la dégradation brutale du moral des acteurs économiques nationaux ou internationaux a agi directement sur le courant d'affaires réunionnais, gelant les investissements et pesant sur le dynamisme des entrepreneurs locaux. Parallèlement, des incitations fiscales attractives (loi « Scellier-Carrez ») pour favoriser la production de logement se sont élargies à la France métropolitaine, concurrençant les dispositifs

Évolution du nombre d'attestations de conformité de logements neufs à La Réunion



Source : Consuel

en place dans les DOM. Enfin, les événements aux Antilles de début 2009 ont détérioré la perception des investisseurs métropolitains sur les investissements dans les DOM.

Entre 2007 et 2010, le nombre de logements neufs construits a été divisé par deux, passant de 14 000 logements annuels à moins de 7 000, et de nombreux programmes ont dû être interrompus.

S'agissant des travaux publics, le cycle des grands travaux de la période 2004 - 2008 n'a pas trouvé son prolongement immédiat en raison du report ou de l'annulation d'environ trois milliards d'euros de travaux (Zénith, pôle Océan, déviation du Tampon, maison des civilisations, tram-train, etc.). L'activité dans son ensemble et par ricochet, l'emploi, ont pâti de la baisse d'activité dans le BTP, qui a un fort effet d'entraînement sur le reste de l'économie réunionnaise.

L'impact de la crise dans le secteur de la construction a été plus fort pour l'économie réunionnaise qu'en France métropolitaine. D'une part, le poids relatif de la construction est plus important dans l'économie de La Réunion, tant en matière de valeur ajoutée que d'emplois. D'autre part, le retournement a été plus brutal à La Réunion, en l'absence d'amortisseurs efficaces.

Ainsi, concernant le logement, le « Scellier DOM » mis en place en 2008 n'a pas bien fonctionné à La Réunion, alors que le dispositif d'incitation fiscale à la production de logement neuf (« Scellier-Carrez ») a limité la chute de l'activité en France métropolitaine.

Pour les travaux publics, les administrations publiques métropolitaines ont pu maintenir leurs dépenses d'investissement en construction en 2009, soutenues par le plan de relance. À La Réunion, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales ont fortement baissé en 2009 et 2010, ce qui n'a pas permis d'atténuer la chute de la construction de logements.

En dépit du coup de frein enregistré dans le secteur de la construction, la contraction de l'activité de 2009 a été moins violente à La Réunion qu'aux Antilles. À La Réunion, l'investissement s'est replié de 6,5% en volume, tandis qu'il s'est effondré en Martinique (- 23,6% en volume sur un an). De plus, la consommation des ménages, qui a reculé aux Antilles, a bien résisté à La Réunion, tandis que le dynamisme de la consommation finale des administrations a permis de limiter la baisse de l'activité. Pour autant, La Réunion renoue difficilement avec la croissance depuis 2010.



Des perspectives de reprise ?

La contraction de l'investissement, en se prolongeant en 2010, a privé La Réunion d'une reprise rapide. Néanmoins, un redressement significatif de l'investissement en 2011 place celui-ci comme premier moteur de la croissance, juste devant la consommation. L'investissement est porté principalement par l'investissement public, grâce notamment au soutien de l'État au travers des dispositions de la Lodeom en 2009 en matière de défiscalisation, et de l'augmentation des subventions de l'État de 1,8 % en 2011 au titre de la ligne budgétaire unique (LBU, 101,6 millions d'euros).

La réorientation du dispositif de défiscalisation en faveur du logement social inscrite dans la Lodeom a notamment permis de relancer la production de logements sociaux. Les mises en chantier ont doublé en 2010 et la livraison de 5 500 logements sociaux a été programmée en 2012, après 4 600 logements en 2011.

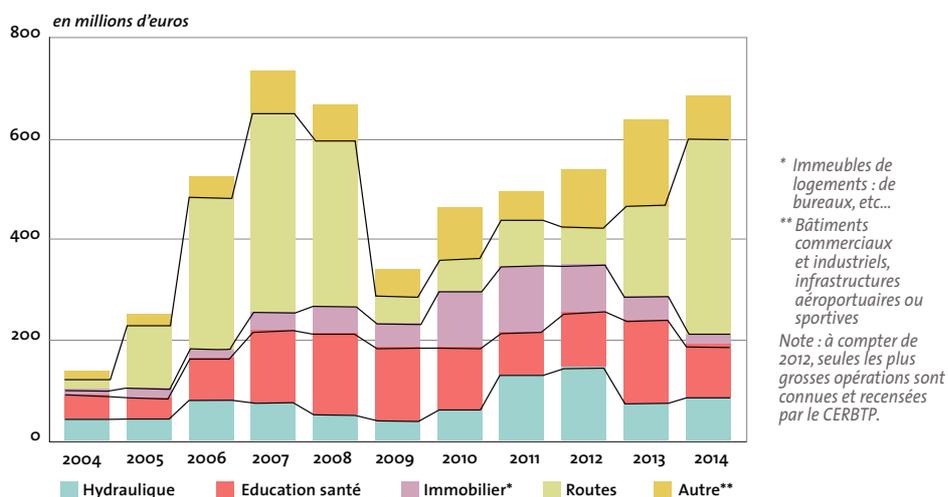
Par ailleurs, une vague de projets d'infrastructures est prévue pour 2013-2015. D'une part, le protocole de Maignon d'octobre 2010 prévoit

la réalisation et le financement de trois projets d'infrastructures de transport et de déplacement pour un montant total de 2,2 milliards d'euros : construction d'une nouvelle route du littoral, réalisation d'un réseau de transports en commun en site propre (TCSP) et aménagement des plates-formes aéroportuaires de Roland-Garros et de Pierrefonds. D'autre part, d'autres projets d'envergure sont envisagés : projet Swac (climatisation en eau froide), construction du pôle sanitaire Ouest, infrastructures dans le centre de Saint-Denis, centrale thermique EDF du port Est, etc.

Toutefois, des incertitudes demeurent quant aux effets d'entraînement pour l'économie régionale que génèreraient ces projets.

À moyen terme, les perspectives de relance de l'investissement restent donc favorables. Les tendances lourdes qui caractérisent la demande globale de La Réunion sont en effet de nature à encourager la reprise de l'investissement : la croissance démographique continuera d'être importante (+ 1,1 % par an d'ici à 2020), et la mise à niveau des infrastructures et des équipements reste une priorité pour le développement de l'île.

Grands travaux : opérations d'un coût supérieur à 6 millions d'euros à La Réunion



Source : Deal Réunion, CERBTP.

Une contribution négative du solde commercial

Le commerce extérieur a contribué de façon négative à la croissance, en raison de la dégradation continue du solde commercial. Ce solde ne tient pas compte de la dépense des Réunionnais à l'extérieur mais tient compte de la dépense des touristes visitant La Réunion.

En 2010, le déficit commercial de l'île s'élève à près de 4 milliards d'euros. L'année 2009 a toutefois fait exception, la forte contraction des importations lors de la récession ayant diminué de façon conjoncturelle le déficit de la balance commerciale. Jusqu'en 2008, les importations ont été stimulées notamment par la forte demande en biens d'équipement et en biens intermédiaires, en lien avec le dynamisme de l'investissement. En 2009, l'arrêt de l'investissement et le ralentissement de la consommation ont entraîné, pour la première fois depuis quinze ans, un recul des importations (- 7,3 % sur un an). Le taux d'importation (part des importations rapporté au PIB) a légèrement reculé de 1,5 points en 2009, en restant proche de 30 % du PIB. En revanche, le taux d'exportation, déjà à un niveau structurellement faible (7 % en 2000), a diminué de façon continue sur la période. Il ne représentait plus que 4,5 % du PIB en 2010, soit le plus faible taux à l'exportation parmi les économies ultramarines françaises : il était en 2007 de 8 % aux Antilles, de 12 % en Polynésie française, de 24 % en Nouvelle-Calédonie et de 31 % en Guyane.

Enfin, en raison d'une progression des importations supérieure à celles des exportations, le taux de couverture s'est dégradé tout au long de la décennie 2000, passant de 20 % en 2000 à 15 % en 2010.

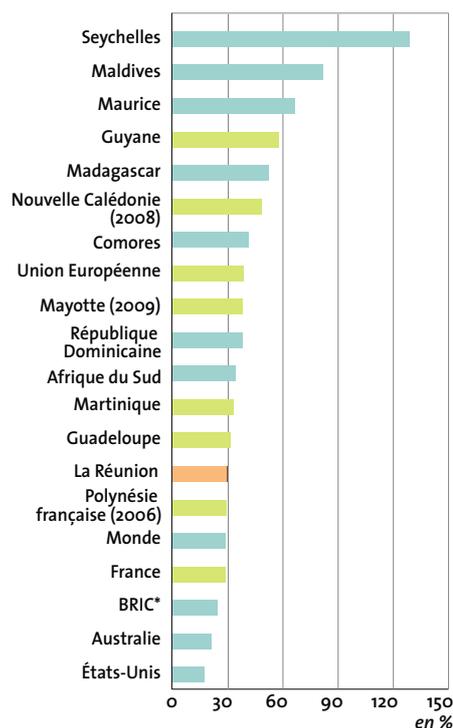
Des importations modérées pour une petite économie insulaire

En dépit des caractéristiques intrinsèques de La Réunion, qui limitent les perspectives de

développement de nouvelles industries d'import-substitution, le taux d'importation y demeure relativement faible par comparaison avec les autres petites économies insulaires de la zone de l'océan Indien. La Réunion a le plus faible taux d'importation des DOM (30,1 % en 2007, contre 31,2 % en Guadeloupe, 33,0 % en Martinique, 39,5 % à Mayotte, et 57,7 % en Guyane).

Il se situe également en deçà des îles voisines (41,3 % aux Comores, 66,0 % à Maurice et 128,3 % aux Seychelles). La dépendance aux importations de l'île est ainsi très proche du niveau national (28,6 %), lui-même identique au ratio mondial.

Part des importations dans le PIB en 2007



* BRIC : Brésil, Russie, Inde, Chine
Source : Insee, Isee, Ispf, Banque mondiale

Diversification des partenaires commerciaux

La France métropolitaine est restée de très loin le principal fournisseur de l'île. Elle a livré en moyenne 58 % des biens importés sur la période 2000-2010, ce qui correspond à 2,3 milliards d'euros de produits acheminés vers La Réunion en 2007. Pour autant, cette prédominance s'est progressivement réduite : dans les années 1990, la part de marché moyenne de la France métropolitaine s'élevait à 65,4 % des importations.

L'arrivée de Singapour (produits pétroliers) et de la Chine (biens de consommation courante) comme nouveaux fournisseurs a été particulièrement rapide. Entre 2002 et 2010, les valeurs des produits importés en provenance de ces deux nouveaux partenaires ont été multipliées respectivement par 20 et par 7.

L'Allemagne est le quatrième fournisseur de l'île. Elle fournit principalement des voitures et des biens d'équipement. Les États-Unis livrent principalement des avions, qui ont été importés en 2003, 2005 et 2009. Ces années-là, les produits en provenance des États-Unis ont représenté entre 6 et 7 % des importations totales.

La Réunion s'approvisionne pour seulement 3,6 % auprès des pays de la zone. L'Afrique du Sud est le principal fournisseur régional, et représente les trois quarts des achats régionaux de l'île. Elle fournit notamment l'essentiel du charbon destiné aux usines thermiques du Gol et de Bois Rouge. L'île Maurice est le second fournisseur régional, avec des importations en forte progression ces dernières années, contrairement à Madagascar, dont les ventes à La Réunion ont baissé régulièrement.

Les exportations contribuent peu à la croissance

Sur toute la période, les exportations n'ont qu'un rôle mineur dans la croissance économique. Hormis les exportations de sucre, de produits de

la pêche industrielle et les dépenses des touristes, La Réunion exporte peu. Les exportations incluant les dépenses des touristes ne couvrent que 17 % des importations entre 2002 et 2007. Ce ratio, qui ne tient pas compte de la dépense des Réunionnais à l'extérieur, est le plus faible des départements d'outre-mer, hormis Mayotte où il est estimé à 5,8 % en 2009.

Entre 2002 et 2007, les exportations progressent de 2,5 % en moyenne par an, soit un rythme moindre qu'entre 1997 et 2002 (+ 4,2 %). Ce ralentissement s'explique en grande partie par les mauvais résultats du secteur touristique durant cette période : stagnation de la fréquentation et crise sanitaire liée au Chikungunya en 2006. Cette année là, le nombre de touristes a chuté de près d'un tiers et leurs dépenses durant leur séjour d'un quart. Progressivement, l'île a retrouvé les niveaux de fréquentation d'avant crise. En 2009 et 2010, La Réunion a accueilli à un peu près le même nombre de touristes qu'au début de la décennie. En 2011, le tourisme atteint même un niveau record avec 471 000 touristes.

Taux de couverture des importations par les exportations

Moyenne annuelle en %

	1997 2002	2002 2007
France entière	107,6	99,9
Guyane	73,8	56,0
Nouvelle-Calédonie	49,5 (1998-2002)	54,3
Polynésie française	nd	42,1 (2006)
Martinique	31,2	30,1
Guadeloupe	26,6	23,3
La Réunion	20,0	16,6
Mayotte	4,9 (2001)	5,5 (2005)

Source : Insee, Isee, ISPF, ledom nd : non disponible

Les exportations de biens ont en revanche continué de progresser : + 4,0% en moyenne par an entre 2002 et 2007, soit un rythme proche de celui de la période précédente.

Ces bons résultats se concentrent sur les produits agroalimentaires, notamment grâce à la reprise des exportations de sucre et de rhum (+ 2,7% en moyenne par an entre 2002 et 2007, contre - 2,9% entre 1997 et 2002). Après une forte chute en 2008, liée aux dégâts causés par le cyclone Gamède, les volumes de sucre exporté sont repartis à la hausse en 2009 et 2010 grâce à de bonnes campagnes sucrières. Dans le même temps, le prix de tonne de sucre baissait sur le marché européen suite à la réforme de l'organisation commune de marché (OCM Sucre) en 2006.

Au cours de la décennie, les exportations de poissons ont aussi fortement augmenté, en volume mais surtout en valeur, les prix bénéficiant de la forte appréciation de la légine sur le marché asiatique. En 2011, elles atteignent 65,4 millions d'euros, un montant proche de celui des exportations de sucre (70,4 millions d'euros).

Sur la décennie 2000, la France métropolitaine a perdu son rang de premier client de La Réunion, à la suite de la fermeture de la raffinerie de Tereos à Nantes et du transfert de l'activité de raffinage vers d'autres usines, notamment à Olmedo en Espagne, la plus grande usine sucrière d'Europe. Ainsi, alors que plus de la moitié des biens étaient exportés en direction de la Métropole en 2002, ce ratio est tombé à 31 % en 2010.

De plus, la diversification de la production de sucre vers des sucres spécialisés (sucre raffiné, cassonade, etc.) a généré de nouveaux débouchés, entraînant une hausse des exportations dans d'autres pays européens, comme l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Irlande. Le rhum reste pour sa part essentiellement vendu en France métropolitaine (les trois quarts), et

pour un peu moins d'un quart en Allemagne. Au niveau régional, Mayotte est le premier partenaire commercial de l'île, avec près de 10% des exportations. Il s'agit essentiellement de produits réexportés, tels que des appareils électriques pour la téléphonie et des véhicules neufs ou d'occasion.

Hong-Kong, Singapour et l'Inde apparaissent dans le paysage des nouveaux clients de La Réunion. Même si leur part dans le total des exportations n'est pas très élevée, les valeurs de biens exportés ont augmenté fortement, multipliées respectivement par 5, 6 et 24. Il s'agit essentiellement de produits de la pêche, en direction de Hong-Kong et Singapour, et de déchets et produits à recycler non dangereux en direction de l'Inde.



La croissance bénéficie aux ménages mais les déséquilibres demeurent

La croissance génère beaucoup d'emplois sans faire reculer durablement le chômage

La Réunion, 1^{re} région française pour la création d'emplois

Entre 2000 et 2007, la valeur ajoutée totale a augmenté d'environ 4,8 milliards d'euros en valeur courante. Ce supplément de richesse a été obtenu par un recours accru au travail. Sur la même période, l'emploi total a augmenté de 3 % en moyenne par an, soit 46 500 emplois (salariés et non salariés), dont 35 800 emplois salariés marchands. Il s'agit de la meilleure performance nationale en matière de rythme de création d'emplois : les emplois ont augmenté environ quatre fois plus vite qu'en France métropolitaine, où ils n'ont progressé que de 0,8 %.

Par ailleurs, les créations d'emplois ont augmenté à un rythme plus élevé que la population active (+ 2,5 %) créant ainsi des conditions favorables à une baisse significative du taux de chômage au sens du Bureau international du travail, qui s'établissait à 24,6 % en 2007, alors qu'il dépassait la barre des 30 % au début de la décennie.

Le développement d'activités à haute intensité en main d'œuvre (BTP, services aux particuliers et aux entreprises) explique la bonne tenue du marché de l'emploi durant la période 2004 - 2007. L'emploi a été particulièrement dynamique dans le secteur de la construction, à l'origine de la création nette d'un emploi sur cinq, soit 8 700 personnes en 7 ans. Entre 2002 et 2007, le poids du secteur de la construction dans l'emploi salarié marchand est ainsi passé de 11 % à 16 %.

Dans le même temps, la part de l'emploi public dans l'emploi total a diminué, passant

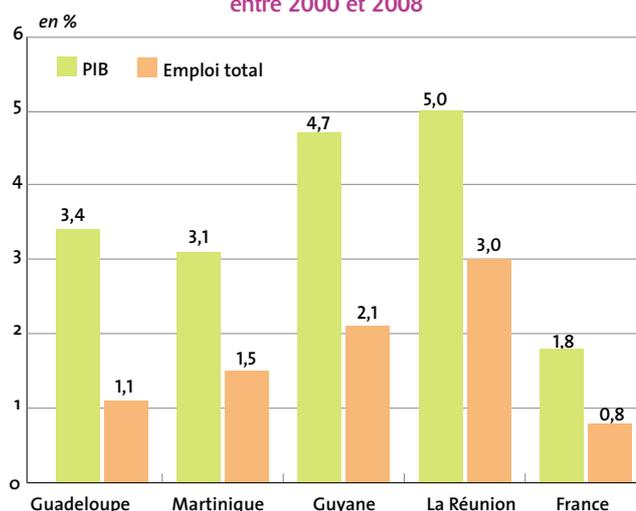
de 47 % en 2000 à 41 % en 2010, en raison du développement plus rapide des activités marchandes. L'emploi salarié marchand a augmenté de façon particulièrement vigoureuse (+ 3,2 % en moyenne par an sur 2000-2010), deux fois plus vite qu'aux Antilles. Le taux de création d'emplois est plus faible dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (+ 1,5 % en moyenne par an), mais ils emploient environ 90 000 personnes.

Des gains de productivité ont accompagné la croissance

Parallèlement au boom de l'investissement observé au milieu de la décennie, la croissance a mobilisé plus de capital. La somme cumulée des investissements des entreprises financières et non financières s'élève à plus de 8 milliards d'euros. L'accumulation du capital a d'ailleurs été plus soutenue que la croissance de l'emploi.

Avant le coup d'arrêt de 2009, la croissance économique de La Réunion s'est accompagnée de créations d'emplois et de gains de productivité. Avec une progression du PIB en volume de 5 % par an sur la période 2000 - 2008, et une augmentation de l'emploi de 3,0 % par an, la productivité globale apparente par actif occupé augmente de 2 % par an. À titre de comparaison, sur la même période, le rythme de croissance annuel moyen du PIB français est de 1,8 %, et celui de l'emploi de 0,8 % : la productivité globale augmente ainsi de 1,0 % par an. Les gains de productivité apparente des autres départements d'outre-mer ont également été supérieurs à ceux de la France.

Croissance annuelle du PIB en volume et de l'emploi total entre 2000 et 2008



Sources : Insee, comptes économiques pour le PIB ; Estimation localisée d'emploi (ESTEL)

La progression de la productivité s'explique en partie par l'amélioration sensible du niveau de formation des Réunionnais, même s'il reste très en deçà des références métropolitaines. En effet, la part des diplômés du supérieur a doublé entre 1999 et 2007, passant de 12 % des 25-34 ans à 25 %. Le développement de l'Université de La Réunion, université de plein exercice depuis 1982 seulement, permet ce rattrapage progressif en matière d'éducation supérieure. Elle accueille aujourd'hui 12 000 étudiants.

D'autres exemples confirment l'engagement de La Réunion dans un rattrapage des niveaux de formation. Des opérations ont été engagées dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), des énergies durables ou de l'agronutrition notamment. La formation professionnelle a ainsi été identifiée comme l'un des atouts de l'île dans l'industrie agroalimentaire, grâce à la création de nombreuses formations et centres de recherches orientés vers ce domaine. La technopole de Saint-Denis concentre un savoir-faire dans le secteur des TIC, et les compétences développées localement sont

exportées vers la France métropolitaine, le Canada, Maurice, Madagascar et l'Afrique du Sud, par le biais notamment de plusieurs établissements universitaires.

Malgré les progrès constatés en matière de formation, La Réunion est toujours en déficit d'emplois « stratégiques » (cadres et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés dans les secteurs du commerce interentreprises, de la recherche et développement, de la gestion, des prestations intellectuelles ou de la culture). Or ces emplois ont un effet d'entraînement sur le reste de l'économie grâce à leur capacité à développer des activités à haute valeur ajoutée. Ce déficit constitue un frein au développement de l'industrie. La structure de l'emploi est « décalée vers le bas », avec un déficit de cadres et de professions intermédiaires et une surreprésentation des employés et des ouvriers. Ce déficit de cadres se manifeste également dans les collectivités territoriales, où la part du personnel d'encadrement, comme les ingénieurs ou les agents de maîtrise, est relativement faible.

Dans un contexte de forte pression démographique, le chômage reste élevé

En raison de la structure par âge de la population réunionnaise, qui n'a pas achevé sa transition démographique, la population active augmente plus rapidement que la population dans son ensemble. Dans ce contexte, le taux de chômage reste structurellement élevé, même s'il a connu différentes orientations sur la décennie.

Jusqu'en 2004, la population active (actifs occupés et chômeurs) augmente plus vite que l'emploi, entraînant une hausse du taux de chômage, qui atteint 32,2 % en 2004. En moyenne entre 2001 et 2011, la population active augmente en effet chaque année de 6 300 personnes.

À l'inverse, entre 2004 à 2007, le nombre de personnes ayant un emploi progresse plus rapidement que la population active. Le taux de chômage diminue rapidement, jusqu'à un point bas à 24,6 %. Enfin, depuis 2008, le ralentissement de l'activité, puis la récession de 2009 et l'atonie de la reprise ont annulé ces gains, et le taux de chômage a retrouvé en 2011 un niveau proche de 2005 (29,4 %).

Si La Réunion a été le département qui a connu le plus fort taux de croissance de l'emploi avant 2008, elle fait depuis face à la plus forte dégradation du marché du travail. L'arrêt de l'activité dans le BTP a fortement contribué à

Évolution annuelle moyenne de la population active et de l'emploi à La Réunion

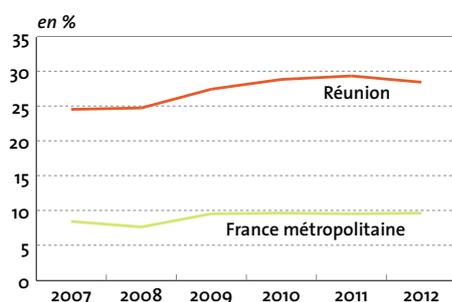
	en %	
	Population active	Population active occupée
2001-2004	0,7	0,3
2004-2008	0,4	1,1
2008-2011	0,8	0,3

Source : Insee, Enquêtes emploi

l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi sur la période (+ 24 % en un an entre 2008 et 2009, contre + 13 % en moyenne dans les départements français d'Amérique). Cette forte détérioration du marché du travail depuis la mi-2008 renforce la précarité déjà très importante à La Réunion. En 2011, environ 18 % de la population âgée de 25 à 64 ans est allocataire du RSA, soit plus de trois fois plus que la moyenne nationale (5,6 %).

Le chômage des jeunes actifs (15 à 24 ans) est particulièrement préoccupant. Estimé à 55 % en 2004, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine, le chômage des jeunes a diminué de 6 points entre 2004 et 2008. À partir de 2008, il s'accroît à nouveau rapidement, pour atteindre un taux record de 60 % en 2011. À l'étroitesse du marché du travail s'ajoute une autre difficulté liée au faible niveau de diplôme : en 2009, 44 % des jeunes réunionnais de moins de 25 ans sont sans diplôme (hors brevet des collèges). Les jeunes non diplômés (de moins de 30 ans) ont un taux de chômage particulièrement élevé (72 %).

Taux de chômage à La Réunion et en France métropolitaine



Source : Insee, Enquêtes emploi (situation au 2^e trimestre)



La pauvreté demeure importante

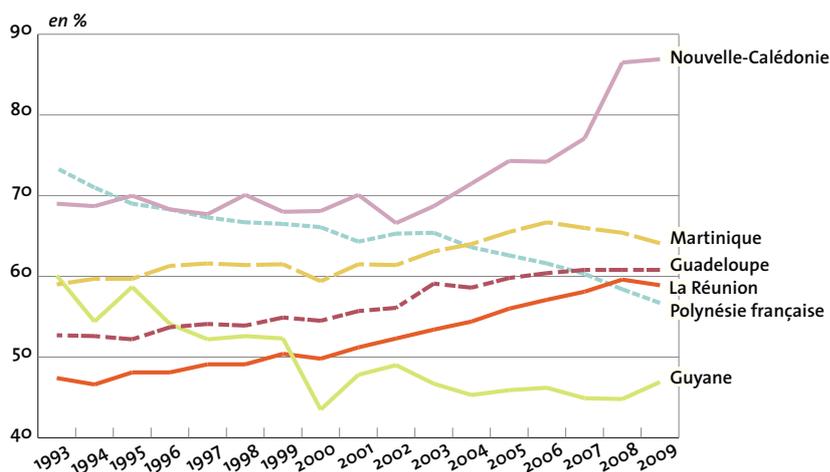
Le rattrapage avec le niveau de vie national a été contrarié par la crise

La phase de croissance durant la décennie 2000 a permis une élévation sensible du niveau moyen de la richesse des Réunionnais : le PIB par habitant a augmenté au rythme annuel moyen de 4,8 % en valeur entre 2000 et 2010, pour atteindre 17 730 euros en 2010. Cette performance, qui est la meilleure des régions d'outre-mer, est d'autant plus remarquable que la croissance démographique sur la période vient mécaniquement diminuer la part de la richesse produite par habitant. Corrigé de la variation des prix, le niveau de vie moyen des Réunionnais a augmenté de plus de 2,1 % par an jusqu'en 2008. À partir de 2009, le PIB par habitant diminue, soit parce que le PIB baisse réellement, soit parce qu'il croît moins vite que la population. La Réunion a ainsi réussi à combler une partie de son retard de niveau de vie par rapport au

niveau national. À son maximum, en 2008, le PIB par habitant réunionnais représente 60 % du niveau national, soit 10 points de plus qu'au début de la décennie. Malgré une progression trois fois plus rapide de la population, la convergence a été nettement plus forte à La Réunion qu'aux Antilles, qui partaient d'un niveau de développement plus élevé.

La Nouvelle-Calédonie reste cependant la géographie d'outre-mer où la convergence vers le niveau de vie national a été la plus rapide. Avec un niveau de vie presque 50 % plus élevé que celui de la moyenne des DOM, elle se situe entre la Bretagne et les Pays de la Loire. À l'inverse, la Polynésie française et la Guyane ont décroché, en raison d'un recul de l'activité pour la première, et d'une croissance démographique exceptionnelle pour la seconde. Enfin, le rattrapage a été rapide à Mayotte, pourtant elle aussi concernée par une croissance démographique forte.

Rapport des PIB par habitant sur celui de la France métropolitaine



Source : Insee, Isee, comptes définitifs ou rapides

La hausse des revenus a permis une élévation des conditions de vie

Le revenu des ménages réunionnais est le levier principal qui permet de générer une demande intérieure dynamique. En dix ans, le revenu disponible brut² (RDB) par habitant a fortement progressé : il est passé de 9 660 euros en 2000 à 14 860 euros en 2010 (en euros courants). Pour la première fois en 2007, le revenu moyen des ménages réunionnais dépasse celui des ménages antillais.

Jusqu'en 2007, cet accroissement du revenu global provient des effets conjugués de l'augmentation du nombre d'emplois (+ 3 % en moyenne par an entre 2000 et 2007) et de la revalorisation des différentes sources de revenus. Sur la décennie, le Smic horaire a progressé de 3,6 % en moyenne par an, et le minimum mensuel brut garanti dans la fonction publique de 2,3 %. Parallèlement, le RMI s'est accru de 1,7 % par an entre 2002, année de l'alignement de son montant sur celui de France métropolitaine, et 2009.

Le revenu disponible brut corrigé de la variation des prix a progressé de 2,9 % par an en moyenne entre 2000 et 2010. Il a ainsi augmenté plus vite que le PIB par habitant (2,5 %). Cette forte progression du pouvoir d'achat a été également rendue possible par une inflation modérée (2,0 % par an sur la décennie).

La structure des dépenses des ménages se rapproche de la France métropolitaine

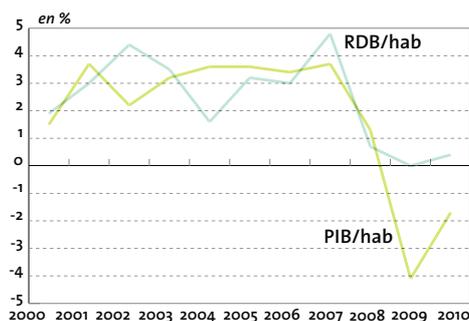
Entre 2001 et 2006, les dépenses de consommation des ménages réunionnais se sont orientées davantage vers les achats de biens d'équipement et la consommation de services. La progression du revenu des ménages réunionnais durant la période a ainsi permis à la structure de consommation de converger vers celle de France métropolitaine.

Depuis 2006, l'alimentation n'est plus le premier poste de consommation, bien que sa part relative reste encore supérieure à celle du budget des ménages métropolitains.

Les dépenses en transports occupent désormais la première place, conformément au poids relatif élevé (10 %) de l'achat de véhicules dans le budget moyen des ménages réunionnais (contre 7 % pour celui des ménages métropolitains). Toutefois, la part du budget consacrée aux transports a baissé de 1,6 point, essentiellement à cause de la baisse des frais d'utilisation des véhicules. La poursuite du renouvellement du parc automobile en faveur de véhicules neufs roulant au gazole explique en partie cette baisse.

Même s'il a baissé depuis 2001, le poids des transports dans le budget des ménages reste beaucoup plus élevé qu'en Métropole. Ce sont les achats de véhicules qui font la différence : le parc automobile continue de s'accroître, avec un taux d'équipement des ménages en automobile qui demeure faible à La Réunion (70 %).

Croissance annuelle du PIB et du RDB (en volume) à La Réunion



Source : Insee, Isee, comptes définitifs et comptes rapides à partir de 2008 (provisoire)

2. Le revenu disponible brut des ménages additionne les revenus d'activités perçus par les ménages (salaires et revenus non salariaux), les prestations sociales qui leur sont versées et le solde des revenus du patrimoine. Du total de ces revenus sont déduits les cotisations sociales et les impôts directs payés.

Structure du budget des ménages à La Réunion et en France métropolitaine

en %

	La Réunion en 2001	La Réunion en 2006	France Métropolitaine en 2006
Impôts, taxes, remboursement de prêt et épargne	24,0	24,2	27,3
Transports	15,2	13,9	11,1
<i>dont achat d'automobiles</i>	7,4	7,8	5,3
Alimentaire	15,4	13,2	12,7
Logement	12,2	12,1	11,4
Autres biens et services	9,9	12,1	12,7
Communication, loisirs	8,6	8,5	9,8
<i>dont hôtellerie, restauration, café</i>	1,7	3,6	3,9
Équipement	5,1	5,7	5,2
Habillement	6,3	6,8	5,6
Alcool, tabac	1,8	1,7	1,8
Santé et éducation	1,6	1,7	3,1

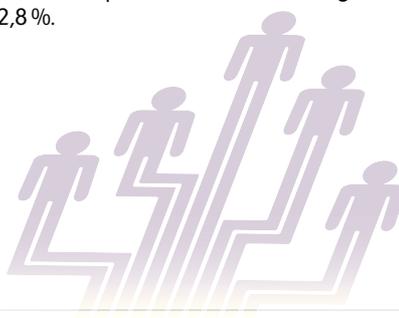
Source : Insee, Enquêtes budget de famille

La part consacrée au logement évolue peu, et reste supérieure à celle de France métropolitaine. La part des biens d'équipement a augmenté dans le budget (+ 0,8 point), avec un rattrapage en matière d'équipement du foyer, sensible sur certains produits. Les dépenses d'habillement croissent également entre 2001 et 2006 (+ 0,6 point), et pèsent plus qu'en France métropolitaine (+ 1 point).

Enfin, les ménages réunionnais ont accordé une plus grande part de leur budget à la consommation de services (+ 3,3 points), notamment en hôtellerie-restauration, en raison de la progression des repas pris hors du domicile. Le poids du poste hôtellerie et restauration est désormais assez proche de celui de France métropolitaine. Les dépenses en services de transports et télécommunications ont augmenté fortement de 8,2 % en moyenne par an entre 2001 et 2006. Cette hausse s'explique d'une part par la forte croissance du transport aérien, la baisse des tarifs et l'élargissement de l'offre caractérisant cette période. D'autre part, le développement de la téléphonie mobile a

été rapide dans le département. Les ménages consomment également davantage de services liés à la personne ou aux loisirs, tandis que les besoins en logement des ménages sont à l'origine de l'accroissement significatif de l'utilisation de services financiers et immobiliers (crédits, assurances, etc.).

Cette restructuration progressive des dépenses des biens vers les services s'explique également par un effet-prix. Sur longue période, le prix des biens augmente en effet nettement moins rapidement que celui des services. Entre 2001 et 2006, l'indice des prix des biens manufacturés a ainsi progressé de 0,8 % en moyenne par an, tandis que celui des services augmentait de 2,8 %.



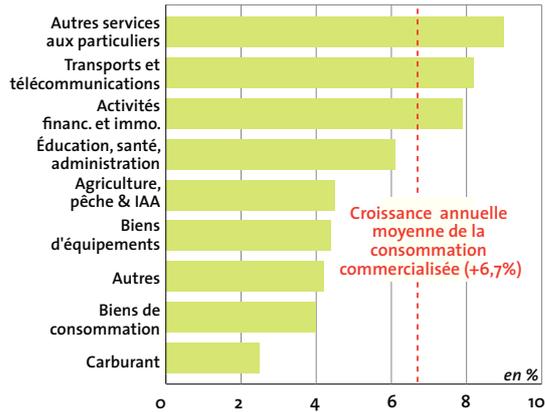
La croissance bénéficie aux ménages mais les déséquilibres demeurent

Sous l'effet d'une hausse du pouvoir d'achat, les ménages réunionnais ont augmenté de façon significative leurs dépenses en biens d'équipement entre 2001 et 2006 (+ 4,4 % par an).

Ces dépenses correspondent à de petits biens d'équipement (four à micro-onde, téléphone portable) ou à des biens plus onéreux (voiture, ordinateur, télévision, etc.). Pour certains produits, les taux d'équipement sont désormais proches de ceux de la France métropolitaine alors que pour d'autres, ils ne progressent que lentement.

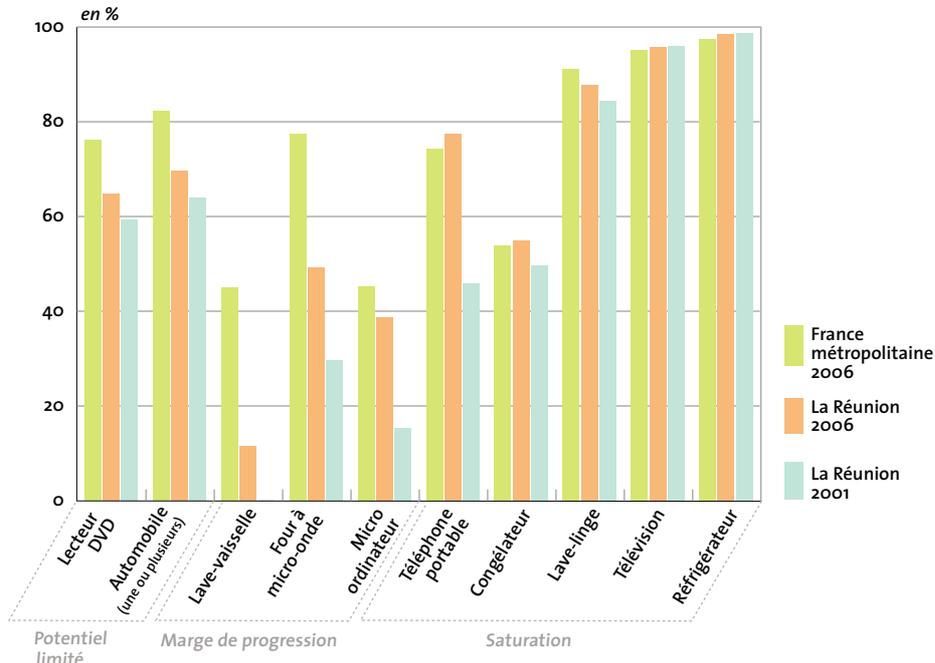
La part des ménages réunionnais possédant au moins un véhicule restait en 2006 inférieure de 13 points à celle observée en France métropolitaine.

Croissance annuelle moyenne de la consommation entre 2001 et 2006 à La Réunion



Source : Insee, comptes définitifs

Taux d'équipement des ménages à La Réunion et en France métropolitaine



Source : Insee, Enquêtes budget de famille

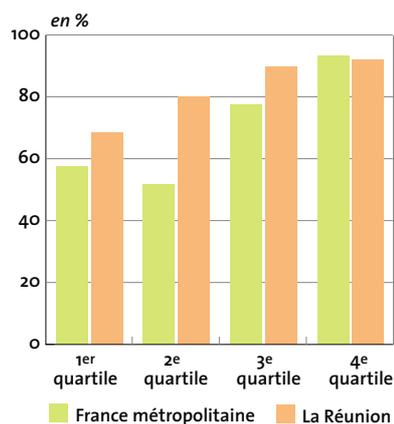
L'écart sur le taux d'équipement, en véhicules notamment, s'explique en partie par des différences de niveau de vie, qui rendent encore difficilement envisageable un tel achat par les ménages réunionnais les plus modestes. Ainsi, les ménages à faible niveau de vie sont encore peu équipés de voiture. Parmi les 50% des ménages dont les revenus sont les plus modestes, seulement la moitié d'entre eux possède au moins un véhicule à La Réunion. Ce taux d'équipement reste toutefois plus faible qu'en métropole. À niveau de vie comparable, les ménages parmi les 10% des plus modestes en métropole sont 60% à posséder au moins une voiture. Par contre, le niveau d'équipement en voiture des ménages aisés est quasiment identique à La Réunion et en Métropole.

Les ménages les plus modestes n'ont pas profité de l'augmentation des revenus

L'évolution du revenu n'a pas été uniforme entre 2001 et 2008. Les revenus d'activité des ménages les plus modestes (du premier au troisième décile) ont diminué et leur répartition par type de ressources s'est modifiée. Cette population a souffert d'une baisse de ses revenus d'activité, dans un contexte de marché de l'emploi pourtant plus favorable qu'en 2001. Cette perte de revenu d'activité a été compensée par une hausse des revenus sociaux (pensions de retraites, indemnités de chômage, minima sociaux et autres prestations sociales) qui constituent plus des deux tiers de leur revenu. Ce sont les minima sociaux qui ont le plus augmenté. L'alignement du RMI dans les DOM sur celui applicable en métropole s'est achevé au 1^{er} janvier 2002, celui de l'API en janvier 2007. Le revenu de solidarité (RSO) est en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2001.

Les ménages aisés sont ainsi les premiers bénéficiaires du boom économique qui a marqué le milieu des années 2000 à La Réunion. En effet, les niveaux de vie moyens des ménages plus aisés ont augmenté plus vite, et ce d'autant plus que l'on se situe sur le haut de la distribution.

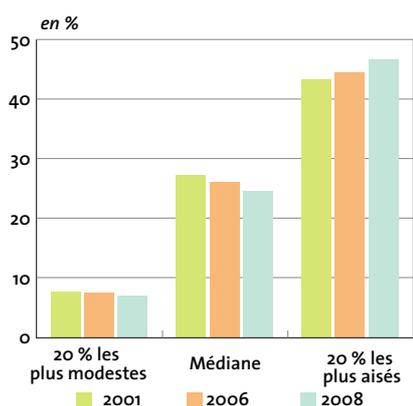
Taux d'équipement des ménages en véhicule selon le quartile de niveau de vie en 2006.



Source : Insee, Enquêtes budget de famille

Ainsi, le niveau de vie moyen des 20% de ménages les plus aisés s'est accru de près de 8% sur la période 2001 - 2006, sous l'effet d'une hausse sensible du revenu d'activité. En 2008, les 20% de ménages les plus aisés se partageaient 46,7% du revenu disponible brut, contre 43,3% en 2001. Au niveau national, cette proportion est restée stable au cours de la même période, autour de 37,6%.

Part des revenus détenus par groupe de niveau de vie à La Réunion



Source : Insee, Enquêtes budget de famille - ERFS : 2008

La pauvreté monétaire touche toujours près de la moitié de la population

À la différence de la fin des années 1990, la croissance économique et la hausse des niveaux de vie n'a plus permis de diminuer la pauvreté monétaire relative entre 2001 à 2006. Près de la moitié de la population se situe en dessous du seuil de pauvreté national (60 % du revenu médian national) en 2008 à La Réunion, contre 13 % en Métropole. Parmi les départements métropolitains, le taux ne dépasse pas 22 %.

Ce taux de pauvreté monétaire élevé reste stable depuis quelques années à La Réunion. Plusieurs raisons y concourent : le chômage, particulièrement de longue durée, exclut une partie de la population des revenus d'activité ou des allocations chômage ; ensuite, les salaires des employés à temps partiel ou à durée déterminée ne permettent souvent pas aux ménages de dépasser le seuil de pauvreté, particulièrement lorsqu'une seule personne travaille dans le ménage, ou lorsque celui-ci compte de nombreux enfants. C'est ainsi qu'à La Réunion 58 % des enfants vivent sous le seuil de pauvreté.

Par ailleurs, l'intensité de la pauvreté relative est plus importante à La Réunion. La moitié des ménages les plus modestes disposent de seulement 24,5 % du revenu total des Réunionnais, contre 31 % au niveau national.

La forte pauvreté est à l'origine des inégalités

En 2008, les 10 % des personnes les plus modestes à La Réunion ont un niveau de vie inférieur à 481 euros par mois, tandis que les 10 % les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 2 520 euros. À titre de comparaison, en France métropolitaine, les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 830 euros, tandis que 10 % des Français ont un niveau de vie supérieur à 2 760 euros.

La distribution des revenus est plus inégalitaire à La Réunion qu'à l'échelle nationale. En 2008, l'écart entre les 10 % de ménages les plus modestes et les 10 % les plus aisés est de 1 à 5,2 à La Réunion, tandis qu'il est de 3,3 au niveau national.

Niveau de vie et indicateur d'inégalité en 2008

	La Réunion	France métropolitaine
Niveau de vie médian (en euros)	920	1 520
D9 / D1	5,2	3,3

Source : CAF, DGFiP, Insee, ERF5 2008 (hors imputation des données du patrimoine)

Lecture : À La Réunion en 2008, la moitié des ménages disposent d'un niveau de vie mensuel inférieur à 920 euros. Celui des 10 % les plus aisés est 5,2 fois plus important que celui des 10 % les plus modestes.

Des données multi-sources

En l'absence d'enquête annuelle sur les revenus fiscaux et sociaux sur l'ensemble de la période, l'évolution est appréhendée au cours de la période à partir des enquêtes Budget de famille qui ont eu lieu en 2001 et 2006. Pour l'année 2008, les données permettant le calcul du revenu par décile proviennent de l'enquête revenus fiscaux et sociaux, qui fait appel aux sources administratives de la Direction générale des finances publiques (DGFiP) et aux données de prestations versées par la CAF de La Réunion. Elles ne prennent donc pas en compte les revenus du patrimoine exonérés d'impôts à La Réunion. Les résultats de 2008 peuvent varier légèrement du fait de méthodes de calcul différentes.

L'exclusion d'une large partie de la population du marché du travail amplifie les inégalités. Ainsi, les personnes ayant un emploi ont un niveau de vie médian de 1 320 euros par mois, bien supérieur à celui des chômeurs, dont le niveau de vie médian n'est que de 700 euros par mois.

En 2008, 53,5% des chômeurs à La Réunion étaient arrivés en fin de droits, n'ayant d'autre revenu que le RMI. Le chômage de longue durée tend à décourager les demandeurs d'emploi, qui se retrouvent dans la catégorie des inactifs lorsqu'ils abandonnent la recherche d'emploi. Les inactifs ont un revenu médian inférieur de 35% à celui des actifs.

L'augmentation des emplois précaires, ainsi que celle des familles monoparentales exposées à une plus grande vulnérabilité économique, expliquent notamment que 30% des personnes ayant un emploi vivent sous le seuil de pauvreté.

Les prestations sociales permettent de limiter les impacts de la pauvreté

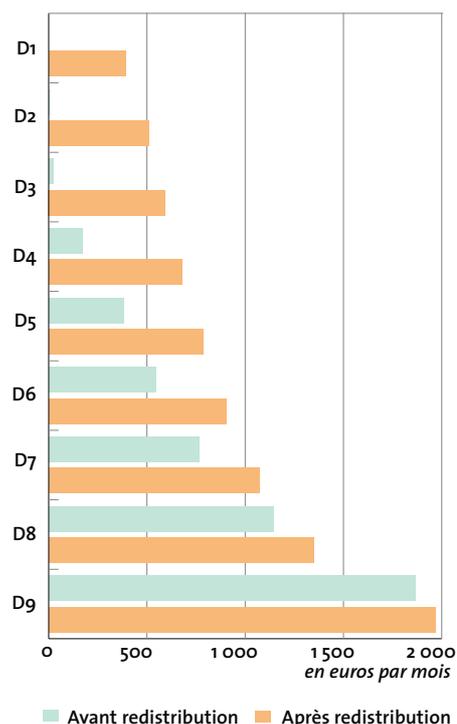
La redistribution consiste à reverser aux ménages les plus modestes, sous forme de prestations sociales (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux), une partie des montants prélevés sous forme de prélèvements fiscaux directs (impôt sur le revenu et taxe d'habitation) ou de cotisations sociales.

En 2006, les transferts sociaux³ contribuent à hauteur de 40% au revenu disponible des ménages réunionnais. Pour les 20% les plus modestes, ce pourcentage atteint 78%. Pour les plus aisés en revanche, les transferts sociaux sont minimales, et les revenus d'activités représentent près de 80% de leurs ressources.

L'exclusion économique explique que 30% des ménages les plus modestes ne déclarent quasiment aucun revenu d'activité.

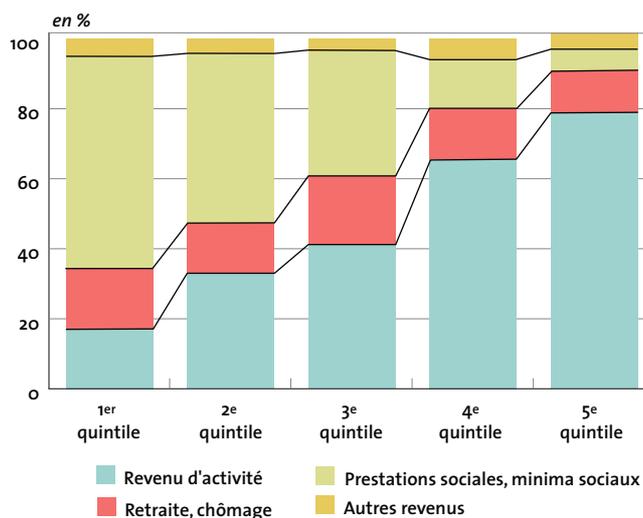
3. Il s'agit des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques (pensions de retraite, santé, prestations familiales, indemnités chômage, aide au logement, et minima sociaux).

Niveau de vie par décile à La Réunion en 2006



Source : Insee, Enquête budget de famille 2006
D : Déciles de niveau de vie

Structure des ressources des ménages à La Réunion en 2006
selon le quintile de revenu



Source : Insee, Enquête budget de famille 2006

La redistribution est donc fondamentale pour soutenir le niveau de vie de ces ménages modestes.

Les transferts sociaux réduisent considérablement la proportion de ménages à bas revenus et donc le taux de pauvreté et le niveau d'inégalité. Sans la redistribution, l'indice de Gini⁴, qui mesure les inégalités, serait de 0,58, soit un indice supérieur à celui du Brésil (0,54), classé parmi les pays les plus inégalitaires au monde. Après redistribution, l'indice de Gini de La Réunion n'est plus que de

0,36, mais reste nettement supérieur à celui de la France métropolitaine (0,28).

Enfin, les revenus d'activité représentent sur la période environ 60% des ressources des ménages réunionnais. Cette part est restée stable entre 2001 et 2006, malgré une hausse importante de l'emploi salarié marchand. En parallèle, les prestations sociales et les minima sociaux se sont accrus dans les ressources des ménages réunionnais, jusqu'à représenter 20% des ressources totales en 2006, contre 16% en 2001.

4. L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires, de revenus ou de niveaux de vie. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires (les revenus, les niveaux de vie...) sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

Conclusion

Après plus d'une décennie de progrès économique, l'arrêt brutal du boom de la construction a fragilisé l'économie réunionnaise. Ce coup d'arrêt est lié à des facteurs à la fois locaux, nationaux et internationaux. La fin du chantier de la route des Tamarins, la modification du régime de la défiscalisation et la restriction de l'accès au crédit suite à la crise financière internationale de septembre 2008 ont fortement contribué au ralentissement du secteur de la construction.

La situation économique de l'île se rétablit peu à peu, avec un PIB proche de 15 milliards d'euros (0,8 % du PIB national, contre 0,4 % en 1975), sans pour autant retrouver les niveaux d'avant la crise.

Dans un contexte national de resserrement budgétaire, le développement de La Réunion devra moins compter que par le passé sur les instruments de politique fiscale incitative spécifique aux outre-mer, même s'ils restent substantiels. Les défis auxquels doivent faire face

les collectivités territoriales sont nombreux pour assurer la poursuite du rattrapage économique d'une part, et l'aménagement du territoire d'autre part, dans un contexte de tensions sociales exacerbées par le renforcement de l'exclusion sociale. Le maintien de la cohésion sociale constitue donc une priorité, alors que les difficultés persistent sur le marché de l'emploi.

La Réunion devra trouver de nouveaux moteurs pour asseoir la croissance économique de ces prochaines années, en favorisant l'ouverture de ses entreprises aux marchés de la région et en valorisant les savoir-faire et acquis dont elle dispose aujourd'hui : BTP, environnement, agro-nutrition tropicale, énergies renouvelables, tourisme, etc. D'ores et déjà, La Réunion représente près de la moitié du PIB cumulé des îles composant la Commission de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Seychelles, Maurice et La Réunion). En parallèle, la coopération entre les deux DOM de l'océan Indien peut s'avérer prometteuse.



CEROM avril 2013

Directrice de la publication : Valérie Roux
Coordination : Arnaud Bellamy-Brown (IEDOM), Marc Dubernet (AFD), Hervé Le Grand (Insee)
Contributions à l'étude : Nicolas Aulezy, Olivier Delefosse, Virginie Olive (AFD) Matthieu Morando, David Perrain (IEDOM) ; Michel Brassat, Hervé Le Grand, Claude Parain (Insee)
Rédactrice en chef : Claire Grangé
Conception graphique : Design system
Impression : print 2000
Crédit photographique : S. Gélabert, B. Bamba

Retrouvez cette publication sur le site internet cerom :
www.cerom-outremer.fr/la-reunion

© Insee 2013 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source. autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.
ISBN : 978-2-11-129141-6
Dépôt légal : DL 710

**AFD**

Agence de La Réunion
44, rue Jean Cocteau - BP 2013
97488 Saint-Denis Cedex
www.afd.fr

**IEDOM**

Agence de La Réunion
4, rue de la Compagnie des Indes
97487 Saint-Denis Cedex
www.iedom.fr/iedom/la-reunion

**Insee**

Direction régionale de La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10, rue René Demarne
BP 13 - 97408 Saint-Denis Cedex 9
www.insee.fr/reunion

